WETTEN, DECRETEN, ORDONNANTIES EN VERORDENINGEN LOIS, DECRETS, ORDONNANCES ET REGLEMENTS

GEMEENSCHAPS- EN GEWESTREGERINGEN GOUVERNEMENTS DE COMMUNAUTE ET DE REGION GEMEINSCHAFTS- UND REGIONALREGIERUNGEN

COMMUNAUTE FRANÇAISE — FRANSE GEMEENSCHAP

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

F. 2008 - 1456 [C - 2008/29202]

22 FEVRIER 2008. — Arrêté du Gouvernement de la Communauté française déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire, notamment les articles 6 et 7;

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, notamment les articles 39, 44, 45, 47 et 49;

Vu le décret du 3 mars 2004 organisant l'enseignement spécialisé, notamment l'article 169, 4°;

Vu les propositions du Conseil général de concertation pour l'Enseignement secondaire en date du 24 mai 2007 et du 21 juin 2007;

Vu les propositions conjointes des conseils généraux de concertation pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement spécialisé des 21 juin 2007 et 20 septembre 2007;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances donné le 25 octobre 2007;

Vu l'accord du Ministre du Budget donné le 16 novembre 2007;

Vu le protocole de concertation du comité de concertation des organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de l'enseignement et des centres P.M.S. subventionnés du 12 décembre 2007;

Vu l'avis 44.001/2 du Conseil d'Etat, donné le 30 janvier 2008 en application de l'article 84, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1°, des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat;

Sur la proposition de la Ministre - Présidente, en charge de l'Enseignement obligatoire;

Après délibération,

Arrête

- Article 1^{er}. Le profil de formation de métallier soudeur/métallière soudeuse est déterminé à l'annexe 1 du présent arrêté conformément à l'article 39 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre et est applicable à la formation en alternance sur la base de l'article 49 du décret précité.
- **Art. 2.** Le profil de formation de technicien / technicienne de bureau est déterminé à l'annexe 2 du présent arrêté conformément à l'article 39 du décret du 24 juillet 1997 et est applicable à la formation en alternance sur la base de l'article 49 du décret précité.
- **Art. 3.** Le profil de formation spécifique d'agent polyvalent/agente polyvalente dans la confection des costumes de scène ou de spectacles est déterminé à l'annexe 3 du présent arrêté conformément à l'article 44 du décret du 24 juillet 1997 et est applicable à la formation en alternance sur la base de l'article 49 du décret précité.
- **Art. 4.** Le profil de formation spécifique de technicien/technicienne en maintenance et diagnostic automobile est déterminé à l'annexe 4 du présent arrêté conformément à l'article 44 du décret du 24 juillet 1997 et est applicable à la formation en alternance sur la base de l'article 49 du décret précité.
- **Art. 5.** Le profil de formation spécifique de menuisier/menuisière PVC et ALU est déterminé à l'annexe 5 du présent arrêté conformément à l'article 44 du décret du 24 juillet 1997 et est applicable à la formation en alternance sur la base de l'article 49 du décret précité.
- **Art. 6.** Le profil de formation spécifique de chocolatier-confiseur-glacier/chocolatière-confiseuse-glacière est déterminé à l'annexe 6 du présent arrêté conformément à l'article 44 du décret du 24 juillet 1997 et est applicable à la formation en alternance sur la base de l'article 49 du décret précité.
- **Art. 7.** Le profil de formation spécifique de voiriste est déterminé à l'annexe 7 du présent arrêté conformément aux articles 45 et 47 du décret du 24 juillet 1997.
- **Art. 8.** Le profil de formation spécifique de préparateur/préparatrice en boucherie vendeur/vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter est déterminé à l'annexe 8 du présent arrêté conformément aux articles 45 et 47 du décret du 24 juillet 1997.
 - Art. 9. Le présent arrêté entre en vigueur le 1er septembre 2008.
 - **Art. 10.** Le Ministre qui a l'enseignement obligatoire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté. Bruxelles, le 22 février 2008.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre Présidente, en charge de l'Enseignement obligatoire, Mme M. ARENA Annexe 1^{re} à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles

Tél.: 02 690.85.29-30 Fax: 02 690.85.78 Email: ccpq@profor.be www.enseignement.be 2.1. CONSTRUCTIONS METALLIQUES

METALLIER SOUDEUR / METALLIERE SOUDEUSE

2. INDUSTRIE

	ielle Accord du Conseil Général Le 21 juin 2007.	surtôles	spirante chaudronnière -	
PROFIL DE FORMATION (CQ6 P)	PQ ayant généré le PF : - Métallier industriel /Métallière industrielle	- Soudeur qualifié/Soudeuse qualifiée sur tôles	 Aspirant chaudronnier – tuyauteur/Aspirante chaudronnière tuyauteuse 	

LE METIER

d'instructions verbales; trace, découpe, plie, cintre et assemble par soudage, vissage, boulonnage des éléments métalliques en vue de la réalisation Le métallier soudeur/La métallière soudeuse est une personne qualifiée qui, en toute autonomie, et, sur base de plans, croquis, schémas et/ou d'ensembles fonctionnels.

La formation s'articule autour de cinq fonctions à savoir :

- respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement
- s'intégrer dans la vie professionnelle
- 3. tracer
- 4. mettre en forme usiner
- préparer, assembler des éléments en tôle et/ou tube en acier au carbone ou autres matériaux, par soudage en vue de réparer et/ou fabriquer des ensembles semi-complexes du domaine de la construction métallique 5

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu' au sein des Commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Les chargés de mission Le Président

De la CCPQ De la Commission consultative.

« Industrie »

Luc FONTAINE. Eric ROBERT.

Yves LIPPERT.

TABLE DES MATIERES

Le métier

Remerciements

Table des matières

Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement Fonction 01

S'intégrer dans la vie professionnelle Fonction 02 Sur base d'instructions reçues, le métallier-soudeur/la métallière-soudeuse doit : tracer et identifier les matériaux. Fonction 03

Mettre en forme - usiner

Fonction 05

Fonction 04

Préparer, assembler des éléments en tôle et/ou tube en acier ou autres matériaux, par soudage en vue de réparer et/ou de fabriquer des ensembles semi-complexes du domaine de la

construction métallique

Fonction 1 : Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de protection de l'environnement

INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES							
CLAS.	CM	CM	C	OM	O	∑	⊠ O
COMPETENCES DU (DES) PA COMPLETEES ET PRECISEES	.1. Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	.2. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	 Respecter la réglementation en ce qui conceme la sécurité incendie. 	.1. Respecter les mesures de sécurité à prendre lors de l'utilisation d'outils et de matériels dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.	.2. Prévenir les risques que peuvent engendrer l'utilisation de produits et/ou des situations de travail.	.3. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.	.1. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle).
		1.1.2.	1.13	1.2.1.	1.2.2.	1.2.3.	1.3.1.
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.			1.2. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.			1.3. Appliquer les règles d'ergonomie.

		Suivant les consignes reçues.						Suivant normalisation NBN – EN en vigueur
CM	O	CM	OM	C	OM	C	CM	CM
1.4.1. Respecter les réglementations en matière d'environnement.	1.4.2. Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur.	1.4.3. Trier, stocker les déchets dans le respect des législations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	1.4.4. Evacuer les déchets en respectant les réglementations en vigueur.	1.5.1. Expliquer le principe de l'application, les limites, les particularités et les applications du contrôle visuel non destructif.	1.6.1. Organiser l'exécution du soudage selon la normalisation.	 Restituer la liste des accessoires de protection individuelle pour le soudage à l'arc. 	 Choisir judicieusement en fonction de la technique de soudage utilisée la qualité et type 	de verres inactiniques (DIN). Restituer les impositions au point de vue : locaux, aspiration, peinture (murs et plafond), dégraissage, positions, température, danger électrique, UV, IR, protections collectives,
1.4. Appliquer la législation en matière d'environnement.				1.5. Etre sensibilisé aux techniques de contrôle.	1.6. Etre sensibilisé au système Qualité (instructions de travail, procédures et rôle dans un système Qualité).			

Fonction 2 : S'intégrer dans la vie professionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. S'adapter aux exigences du métier.	2.1.1. Faire preuve de ponctualité.	CM	
	2.1.2. Faire preuve de flexibilité.	CM	
	2.1.3. Se former à l'évolution du métier.	Cef/Cep	
2.2. Développer des attitudes professionnelles.	2.2.1. Organiser et planifier son travail.	CM	
	2.2.2. Assurer le suivi des travaux.	CM	
	2.2.3. Contrôler son travail en termes de qualité et de rentabilité.	CM Cef//Cep	
	2.2.4. Travailler en toute autonomie.	Cef/Cep	
	2.2.5. Exercer son sens des responsabilités dans les limites de ses fonctions.	∑	
	2.2.6. Appliquer les instructions de travail reçues.	CM	
	2.2.7. Assurer une relation de qualité avec les personnes : hiérarchie, collègues, fournisseurs, clients, bénéficiaires,	Cef/Cep	
	2.2.8. Travailler en équipe.	CM	

	CM
Z.4.6. Appliquer le calcul trigonometrique a la résolution de problèmes pratiques simples (sinus, cosinus, tangente).	 2.4.7. Maîtriser l'utilisation de référentiels de données techniques : relatives aux : matériels – catalogue de vis, boulons, rondelles, inserts, rivets, matériaux – tôles, profilés,
2.4.6.	2.4.7.

Fonction 3 : Sur base d'instructions reçues, le métallier-soudeur / la métallière-soudeuse doit : tracer et identifier les matériaux.

INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES											
CLAS.	O	C	C	C	CM	C	1 1 1 1 1 1 1	O	CM Cef/Cep	S	
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	3.1.1. Lire et interpréter les fiches de travail.	3.1.2. Identifier les plans de détails ou détails d'ensembles en relation avec les fiches de travail.	3.1.3. Relever et classer les phases du processus opératoire et assurer l'application conforme.	3.1.4. Assurer le pointage horaire d'exécution de chaque activité (taxation).	3.1.5. Remplir le document d'activités journalières et hebdomadaires.	3.1.6. Traduire les instructions verbales en exécutions opératives conformes aux instructions.	3.2.1. Maîtriser la lecture de plans elémentaires en 2 et 3 vues, sections et rabattements.	Décoder des plans réalisés : en perspectives (isométriques – plan de	details – spool), en projection européenne (orthogonale); en projection américaine (l'identification est	assuree). - En conformité avec la normalisation NBN-EN et/ou ISO, et exécutés en ensembles, 3 vues, coupes, ½ coupe et comportant des éléments (tôles et profilés) assemblés par :	soudage,vissage,
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	3.1. Lire et interpréter les instructions de travail.						3.2. Lire et interpréter un plan élémentaire et/ou relevé sur site.				

		des cordons de soudage, des types et qualités de rivets, des matériaux de base, des matériaux d'apport, des éléments de fixation et d'assemblage par vis et boulons.	
⊠ O	CM	W	CM
 boulonnage, mixte, rivetage, 	 Interpréter les règles de cotation : normales (d'ensembles et de détails), absolues, incrémentales, mixtes. fonctionnelles. Tenir compte des impositions propres à la CNC. 	 3.2.2. Identifier les différents symboles d'assemblages. ldentifier les éléments et la symbolisation de représentation (conformément aux normes génériques nationales, européennes et internationales (NBN-EN et/ou ISO,). 	 3.2.3. Décoder la lecture d'un relevé sur site. Lire un schéma de relevé sur site d'éléments métalliques combinés. En lire la représentation complète et fonctionnelle la cotation avec tolérancement, les symbolisations utiles de réalisation (par pliage, soudage, vissage, rivetage, boulonnage).
		,	

				Selon les normes en vigueur (NBN ET EN).
CM	Cef/Cep	CM Cef/Cep	₩ Ö	C
3.3.1. <u>Décoder</u> la lecture de plans d'ensemble. – Lire et interpréter des plans d'ensembles élaborés selon la normalisation de représentation entrangement et la configuration de la configuration entrangement et la configuration et la confi	ou américaine comprendit eu operime eu comprenant une dizaine d'éléments constitués de tôles planes et de forme (pliées, découpées, cintrées,), des profilés (L, U, I,) représentés : - en projections orthogonales, - par des vues en perspective et éclatées, - en coupe, ½ coupe, rabattements, et assemblés par : vissage, boulonnage, rivetage, soudage continu et interrompu.	 Extraire du plan d'ensemble un ou plusieurs éléments de composition et en assurer: - la représentation selon la normalisation Européenne et/ ou Américaine; - la cotation et le tolérancement de réalisation (en système ISO). - Effectuer sur site (en vue de la réalisation par soudage, vissage, boulonnage, rivetage) des relevés. 	- Tracer des contrôle Lire et inte isométriquéléments spécification de sec de sec e d'élém	 dérivation et déviation; raccordements (emboîtements, filetages, brides, soudage,); soudages complémentaires. Tracer la/les fixation(s) et/ou de supports spécifiques de tuyauterie (pour un et plusieurs conduits de même ou de diamètres différents).
3.3. Lire et interpréter un plan d'ensemble. <u>Tôlerie :</u>	 lire et interpréter un plan d'ensemble réaliser et/ou extraire d'un plan d'ensemble des croquis de détail effectuer un relevé sur site effectuer des traçages d'épures 	<u>Tuyauterie</u> – lire et interpréter un plan isométrique simple (spool)	Tracer et/ou extraire d'un plan d'ensemble des croquis de détail	

	(carré, rectangle, triangle, trapèze, parallélogramme, losange, hexagone,).	Le choix et l'application de l'enduit doivent être correct.
O	O	CM Cef/Cep
 3.3.2. Décoder les indications de soudage. Lire, interpréter les indications de soudage (EE.MIG-MAG.TIG.) exprimés en codification européenne concernant : la préparation, le mode de soudage, les caractéristiques de cordon, de métal d'apport, 	3.3.3. Décrire et appliquer les techniques élémentaires de traçage d'éléments droits. - Identifier: - les propriétés, - les relations, caractéristiques des figures géométriques de base.	 Decomposer une rigure geometrique complexe en figures géométriques de base. Tracer sur éléments métalliques (tôles, profilés) en choisissant l'enduit adéquat en fonction du matériau de base des segments parallèles : à la règle, au compas. Choisir et appliquer les enduits. Exécuter des représentations graphiques simples par utilisation de logiciels (DAO).

3.4 Effectuer des opérations de traçage d'épures.	3.4.1 Appliquer les techniques de traçage d'épures et de développements.		
	 Choisir et appliquer en fonction du matériau de base le(s) enduit(s) de traçage spécifique(s) 	CM	
	(pour Ac, inox, Cu, Al,). Appliquer au traçage les constructions géométriques relatives aux tracés de : perpendiculaires, parallèles, d'angle, division de cercle de raccordements fondamentaux et de	CM	Le tracé est conforme aux prescriptions du plan. L'agrafage sera prévu sur chaque élément suivant le mode d'assemblage : - soudage continu et par points (arc et résistance),
3 5. Identifier les matériaux de soudage	développements de volumes simples. 3 5.1 Itiliser la claceification générale des		- OX – AD, - Rivetage.
5.5. Idelitiiel les matenaux de soudage.	3.3.1 Ounser la classification generale des matériaux utilisés et leurs particularités.		
	 Distinguer, préciser les notions de : métal, non métal, alliage, matériaux de synthèse, volume massique. 	CM	
	- masse volumique, - densité, - soudabilité,		
	 Interpréter les propriétés physiques, chimiques, mécaniques des catégories avec toute documentation à l' appui : matériaux ferreux; 	CM	
	 matériaux non ferreux (Al, Cu,); alliages particuliers (laitons, bronzes, duralumin,); 		
	 Infarentaux plastiques et composites. Expliquer au départ d'un tableau synoptique le principe d'élaboration des fontes et aciers et les classer en fonction de leur teneur en carbone et en restituer les propriétés particulières. 	CM	
	Enoncer l'influence des éléments d'addition des aciers de construction sur la soudabilité et	CM	
	- asiliasilia		

3.5.2.	 Utiliser les matériaux de base en fonction de leur soudabilité. 		
I	Définir les éléments : atome, molécule, cristal,	Cef/Cep	
ı	solution, mélange, alliage, Caractériser les différents états de la matière et		L' apprenant identifie visuellement les différents états de
	pour chacun les propriétés physiques	∑	la matière.
I	specinques. Identifier le processus de solidification.	∑	
ı	Interpréter les indications principales du	S	Downsold Annual Annual of South the South State of
	diagramme Fe-C en vue de l'opération		Perimence du choix du type de baguerie, d'emobage, des précautions thermiques.
1	installugique du soudage. Identifier toute documentation à l'appui la	CM	
ı	Identifier les différents types de fissuration, (à	Cef/Cen	
	noia, a criada, a la latigue, a l'affactienen lamellaire) en restifuer les causes et zones)	
	probables et les éléments influençant la		
	fissuration – mécanique (fixation) et		
1	<i>metallurgique.</i> Distinguer les différents tynes de revêtements	2	
	des aciers.		
	Enoncer:		
	- les principales propriétés physiques et		
	orininques, les principales utilisations pratiques des aciers inoxydables :		
	- les compositions courantes et leurs	∑	
	influences sur les propriétés physiques et		
	mécanique de l' alliage ;		
	 les principaux types d'aciers inoxydables et leurs influences sur les caractéristiques 		
<u>La c</u>	La corrosion des aciers inoxydables	Cef/Cen	
1	Identifier les principaux types de corrosion et pour chacune en restituer les influences sur les)	
	propriétés physiques et mécaniques.		
1	Définir la notion de corrosion, en citer les		
	differents types et differencier corrosion :	Cef/Cep	
	et pour chacune restituer les influences dénérales sur les propriétés physiques et		
	mécaniques.		
1	Utiliser toute documentation de référence pour la détermination :		
-			

CM	∑	≥	CM	CM		
 du métal d'apport en fonction du métal de base; des structures métallographiques du cordon et des zones de dilution. 	Les fontes: - Situer dans le diagramme Fe – C, le domaine des fontes Différencier les fontes : - blanches, - grises, - malléables, - spéciales (alliées), - nodulaires. au niveau de leur composition et de leur soudabilité.	Les non ferreux Le Cuivre et ses alliages — Expliciter l'influence de la présence d'O ₂ et de la conductibilité thermique sur la soudabilité du cuivre. — Enoncer les principaux éléments d' alliages du Cu (du point de vue général).		<u>Le laiton</u>	A l'aide de documents techniques :	 Restituer les limites de gammes des laitons industriels. Interpréter un tableau synthèse des caractéristiques des laitons, leurs usages courants et pour chaque classe, restituer les paramètres de soudabilité (degré de soudabilité).

řě	Les bronzes	
<u> </u>	A l'aide de documents techniques :	
1	 Enoncer: les limites de gammes des bronzes industriels, les caractéristiques: physiques, métallurgiques (de structure). 	⊠ C
1	Interpréter un tableau de synthèse des caractéristiques mécaniques des : - cupro – Al, - cupro – Si, - cupro – Ni,	Cef/Cep
1 1	Expliquer les procédés de soudage des bronzes. Choisir toute documentation à l'appui les métaux d'apport, les gaz protecteur, les flux décapants en fonction du procédé et des alliages à assembler – Cu – Ni, Cupro – Si, Cupro – Al, maillechort, laitons, bronzes et restituer l'influence de chaque paramètre sur la qualité du joint.	CM CEF/CEP

	S		CM	CM		™	O	
Aluminium et alliages. A l'aide de documents techniques :	 Enoncer les principales propriétés physiques, 	chimiques, mécaniques de l'Al et ses principales utilisations en construction métallique. Enoncer les caractéristiques physiques,	chimiques, mécaniques de l'alumine (Al_20_3) et ses influences en cours de soudage.	 Cerner la notion de durcissement structurel et soudabilité ainsi que les influences sur les 	propriétés mécaniques. – Différencier les caractéristiques des alliages à	durcissement structurel et leur normalisation. – Expliquer l'influence de l'H ₂ dans la constitution	du joint soudé et ses conséquences sur l'homogénéité métallique (fissure et porosité).	

Fonction 4: Mettre en forme - Usiner

Préparer les tôle et/ou profilés

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. Découper et mettre en forme les tôles et/ou profilés en vue de réaliser des pièces volumiques.	4.1.1. Utiliser les équipements conventionnels (manuels et semi-assistés) de découpage et de mise en forme.	013-0	
	 CIVC - microprocesseur. Cerner les notions de coupe par : sciage, cisaillage, enlèvement de copeaux, chauffage- oxydation. 	CM	
	 Choisir et utiliser les machines et outils en fonction de la forme et la matière. 	⊠	L'utilisation est rationnelle et justifiée.
	Cisailles - Expliciter le principe physique du cisaillage. - Retrouver toute documentation à l'appui les caractéristiques techniques des principales cisailles et leur fonctionnement.	⊠ ⊠ O O	les limites d'utilisation. les particularités d'affûtage des cisailles à main : portée plane, portée mixte, universelle.
	 Retrouver, toute documentation à l'appui, les caractéristiques des poinçonneuses, grignoteuses, grugeuses. 	C	
	Pliage - Illustrer les modifications de structure au pliage (produits plats et profilés classiques, LT, U,). - Expliquer l'influence du pliage sur les dimensions géométriques (fibre neutre, allongement, compression, sens de laminage,).	C C C	

Retrouver toute documentation a l'appui les caractéristiques et le principe de fonctionnement	CM		
des principales plieuses. Réaliser l'analyse fonctionnelle et restituer les	- leviers à main de pliage de barres, CM - plieuses à tablier (manuelle),	age de barres, anuelle),	
Réaliser des pliages orthogonaux de produits en feuilles et appliquer les rayons de courbures	CM - plieuse à col de cygi mécanique).	plicaso a cogo (manació), plieuse à col de cygne (hydraulique et/ou mécanique).	
profiles plats en fonction des épaisseurs evou imposition spécifiques du plan. Réaliser et/on utiliser les gabarits de contrôle. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel.	Epaisseurs et profils courants de construction.	ırants de construction.	
Coupage des aciers (Ox-gaz) manuel - Situer les limites du procédé - Expliquer le principe physique de l'oxycoupage	CM Comparer les têtes de coupe à jet - concentrique à la flamme,	oupe à jet : a flamme,	
Ox-AD. Justifier le choix du type de tête d'oxycoupeur.	CM - séparé. CM Comparer les avantages	 séparé. Comparer les avantages et les inconvénients ainsi que 	
	les conditions de coupaç CM gaz naturel.	les conditions de coupage par Ox-AD; Ox-propane; Ox-gaz naturel.	
Schématiser le processus de coupe par les principales formes marchandes de métaux formes marchandes de métaux des possibilités en efficantes du	Distinguer le processus manuel de coupe et de démarrace :	manuel de coupe et de	
chalumeau et insuffisante.	CM - en bord de matière,	ère,	
Positionner et abloquer en fonction des trajectoires de coupe (sécurité).	CM Justifier l'utilité de la flamme de chauffe - à l'amorcade	e. nme de chauffe	
	durant la coupe Choisir, toute documents	- durant la coupe Choisir, toute documentation et épaisseur de coupe à	
	l appul . - le diamètre de buse - le débit C ₂ H ₂	esn	
	- la pression d'O ₂ - la Vitesse de co	la pression d' $\rm O_2$ la Vitesse de coupe manuelle et/ou automatique	
	Le positionnement et les judicieux et justifiés Aciers de construction gaz C ₂ H ₂ , propane, O ₂	Le positionnement et les éléments d'ablocages seront judicieux et justifiés Aciers de construction gaz C ₂ H ₂ , propane, O ₂	

 Amorcer en bord de tôle et/ou en pleine matière (en toute sécurité) et découper suivant tracé des profilés, tôles, tubes, barres, 	CM	Tôles, tubes et profiles courants de construction. Coupes_: ligne droite, en arc complet ou en fraction d'arc, chanfreins en V : 60 ° 70° tolérance d'angle 5°.
 Réaliser des chanfreins à angle imposé – rectiligne et en arc de cercle. Utiliser judicieusement règles et compas dans l'exécution des coupes. Corriger les paramètres de coupe en fonction : du gaz utilisé, de l'aspect de la coupe. 	C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	La coupe doit être régulière et exempte de tout défaut nuisible au soudage ultérieur. Respect de la normalisation (NBN-EN) de qualité.
Coupage mécanisé - Choisir en fonction de l'application le type de machine à utiliser : - sur rails parallèles, - sur table de découpe et gabarit.	CM Cef/Cep	Aciers de construction, combustibles et comburants appropriés coupes droites, à forme chanfrein V 60°, 70°, X 60° tolérances 5° d'angle.
 Choisir et monter sur chaque type de machine les outillages spécifiques. 	Cep/Cef	
 Choisir et régler les paramètres de coupe en fonction: des épaisseurs à traiter, du gaz utilisé, des formes à découper. Tracer et réaliser selon plan, schéma, croquis et des précisions imposées, le gabarit de coupe. 	CM Cep/Cef	Cep/Cef Le tracé est conforme au plan et la réalisation est fonctionnelle (tenir compte des impositions de réalisation).
 Découper suivant profil et exécuter des chanfreins en X et V. 	CM	60°, 70° en V 60° en X tolérance : 5°.
 Déceler et corriger : les paramètres de coupe ; les erreurs de trajectoires et/ou dimensionnelles ; les aspects de la coupe. 	CM	La coupe doit être régulière et exempte de tout défaut.

 Choisir et assurer en fonction de l'opération et des épaisseurs à traiter le mode de coupe approprié. 	⊠ C	Le choix (cisailles mécaniques, à main, poinçonneuse, grignoteuse, OX,) est conforme aux possibilités technologiques de réalisation.
 Réaliser et contrôler les ablocages en fonction de la réalisation unitaire et/ou multiple (serre- tôle, calibres, butées, angles de découpe, 	S	Le choix et la réalisation de l'ablocage sont judicieux.
4.1.2. Identifier et utiliser les procédés d' oxycoupage et de technologie qui s'y rapportent.		
 Enoncer les conditions générales d'oxycoupabilité des matériaux. Identifier les principaux défauts d'oxycoupage et proposer les remèdes. 	⊠ G C C	
Oxycoupage des fontes et aciers alliés - Citer les principaux procédés OX.AD employés. - oxycoupage avec métal d'apport, - oxycoupage à la poudre de silice, - oxycoupage à la poudre de fer.	Cef/Cep	
Gougeage des soudures		
 Enoncer le but et décrire le principe physique général du "gougeage" : 	⊠ C	OX-AD ; arc – 02 et E.E.
Arc – air		
 Distinguer les procédés OX-AD et Arc.02 et leurs avantages. Expliquer la réalisation du procédé et préciser les caractéristiques: de la source de courant (l, U à vide, forme,); de la pince; de l'électrode; de l'électrode; de l'air comprimé; de l'air comprimé; préparation du poste de travail individuel indispensable; préparation du poste de travail individuel, collectif. Appliquer le processus de mise en service et les précautions d'utilisation en fonction des 	Cef/Cep	

	Appropriate the following of the courant utile		
~	Choisir, toute documentation à l'appui, les paramètres de gougeage en fonction :	Cef/Cep	
'	disponible);	Cef/Cep	
	du diametre d'electrode ; des dimensions de gorge à exécuter.		
- -	Enoncer les risques métallurgiques du gouqeage avec électrode en carbone.		
7 -	Enoncer la nature et les causes : du risque de dépôt ou de rétention de métal	Cofficer	
1 '	des des fiscares,	L)) :	
- 4	et en resituel les remedes eventuels. Identifier les causes des phénomènes – pas ou		
~ ~ ~	interruption d'arc, saignée trop large, "pétarade", trace insignifiante et dépôt de carbone, l'électrode "pique dans la matière", et y proposer	Cef/Cep	
7	les remédiations. Gourgeage avec électrode enrobée		
- 1	Réaliser : sur tôle à plat, cordon d'angle, reprise à l'envers, des gougeages par la méthode :	Cef/Cep	
	arc – air, · électrode de gougeage.		
Coul	Coupage L.A.S.E.R. - Expliquer: - la signification du sigle,	Cef/Cep	
0, 45	 le principe pnysique de transformation de l'énergie (élect. → rayt). Schématiser et expliciter le principe technologique de réalisation du procédé. 	Cef/Cep	

		Schématiser: - les caractéristiques des forets pour métaux: - ferreux (acier de construction), - cuivre et alliages (Cu, bronzes, laitons,), - aluminium et alliages (Al, dural,), et leur mode d'affûtage (angles caractéristiques, pour forage en éléments de : - forte épaisseur, - faible épaisseur, - faibles diamètres, - diamètres moyens (préforage), - grands diamètres (avec trépan). Sélectionner le lubrifiant de coupe adéquat.
O		
 Coupage par jet d'eau Décrire le principe du découpage par jet d'eau : les principales utilisations, les mesures de sécurité à appliquer à l'utilisation. 	 4.1.3. Le plasma Décrire le principe du coupage plasma. Enoncer les applications <u>spécifiques</u> du coupage manuel et automatique. Schématiser, justifier la succession logique des éléments de composition d' une installation de coupage « plasma ». Enoncer les conditions à examiner pour l' exécution d' une coupe par jet plasma. Expliquer: les phases du mécanisme de coupage « plasma » (du démarrage à l' arrêt); les conditions d' amorçage en bord et pleine tôle; les conditions de chanfreinage en V, X, K. 	 4.2.1. Forage Expliquer le principe fondamental du perçage cylindrique par enlèvement de copeaux. Expliquer les caractéristiques des forêts pour les principaux métaux ferreux et non ferreux. Justifier leur mode d'affûtage. Réaliser des forages de différents diamètres et expliquer la méthode utilisée. Choisir (toute documentation à l'appui) la vitesse de rotation en fonction du diamètre, du matériau et de la lubrification. Déterminer la nécessité de la lubrification de la coupe. Réaliser des filetages/faraudages en respectant la procédure. Réaliser les finitions par polissage.
		4.2 Utiliser les techniques d'ajustage (forage, taraudage, filetage, finition par polissage,)

4.2.2 Ajustage (préparation aux opérations de soudage et/ou d'assemblage).		
 Identifier et attribuer les principaux moyens de : meulage, 	S	disqueuses, meuleuses d'angles, meules portables, disques abrasifs, tronçonneuses
- découpe. - Utiliser en fonction des formes et des paramètres matériaux (épaisseur,	⊠ O	Cisailles, scies, thermique,
caracteristiques specifiques d'operation) le moyen de découpe et de meulage approprié. – Prévoir et appliquer les mesures de sécurité individuelles et collectives propre aux outils de		
meulage et de decoupe fixes et portables (conformité $V_c \rightarrow \emptyset$, protections physiques, équilibrage, choix des accessoires, isolation, équipements de manutention,) – conformité		
avec la législation. - Prévoir les prédéformations. - Redresser mécaniquement et thermiquement	CM Cef/Cep	
les éléments avant et après soudage et/ou montage.		
Dilatation et retrait - Définir les notions de : dilatation. retrait.	∑ O	
contraintes résiduelles.		
 Expliquer le phénomène physique de dilatation et retrait et les effets sur les éléments soudés, 	∑	
libres, entravés et de forte masse.		
 Enoncer les aimerents types de derormations rencontrées en soudage à l'arc électrique et OX- 	5 6	
Enumérer et expliquer les moyens thermiques et	<u> </u>	
mecaniques utilises pour la correction des déformations et réduction des tensions		
résiduelles dues aux soudages.		
4.2.3. Lire, et appliquer les procédures et modes opératoires.		
 Identifier dans les plans d'ensembles et de détails les éléments à accompler en relation 	CM	
avec les fiches de travail.	1	
Relever et classer les phases du processus.	CM	

		cM Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN)	CM	n CM	CM Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).	NO N		CM	CM	CM
4.2.4. Préparation générale des assemblages.	Accessoires de positionnement et de manipulation	 Enoncer les caractéristiques des différents types de : positionneur, vireur, d'ablocages, de pinces (magnétique et/ou mécanique), et pour chacun des types les domaines et cas enécifiques d'utilisation 	Specingues d'annoure. Citer les principaux engins de manutention et le domaine d'utilisation.	 Identifier et représenter les principaux types d'assemblages (bout à bout, en angle,) selon la normalisation NBN-EN et/ou ISO. 	 Identifier la représentation normalisée (P. Eur. Ortho.) des différentes positions d'exécution des soudages : sur tôles, tubes, piquages et profilés, 	 Justifier la relation entre la préparation du joint et : la nature du métal de base, les épaisseurs des éléments à assembler, les positions relatives des éléments, la position et du procédé de soudage, les sollicitations mécaniques de l'assemblage, en fonction du montage (positionnement, vireur, clamage, libre,), de l'aspect économique. 	4.3.1. Filetage manuel des tubes.	 Débiter et ébavurer les éléments à fileter en fonction des impositions de réalisation. 	 Choisir le mode de filetage en fonction du diamètre et des disponibilités en matériel et 	astreintes geometriques. Choisir, monter, régler les peignes en fonction du diamètre de tube, du type de filet et du mode de filetage (diamètres usuels)
							4.3. Réaliser des filetages.			

∑ M O O	O O	O O	OM	W O	OM	CM Cef/Cep
de filetage (diamètres usuels). Choisir et réaliser l'ablocage de filetage. Réaliser le filetage manuel et en contrôler la	Choisir et réaliser en fonction de l'application et/ou les exigences du plan, le type d'étanchéité. — Monter et assurer l'étanchéité de l'assemblage (essai hydraulique).	 4.4.1.Cintrage des tubes dans un même plan (à froid). Préparer mécaniquement les éléments (produits courants) à cintrer en fonction: des exigences du plan, des conséquences pratiques dues à l'opération (allongement). Monter les éléments de la cintreuse ou plieuse: 	 Assurer la réalisation en fonction des exigences (plan et/ou relevé), contrôler et corriger la position et l'angle de courbure. 	4.5.1 Préparation des pièces à souder(bords à bords) En fonction de l'assemblage et des matériaux en présence: - Assurer le polissage des surfaces en contact par - Disques, meules - bandes abrasives - choix du grain et de la qualité - Assurer par limage (ajustage – gestes de base et ébavurage) la préparation	4.6.1 Utiliser les machines de chaudronnerie conventionnelles.	 Cerner les caractéristiques des principaux défauts des tôles – cloque unique, multiple – bords détendus – tôle cintrée. Expliquer et appliquer le processus manuel de réduction :
		4.4. Exécuter des cintrages à froid.		4.5 Réaliser les accostages sur base des plans et des instructions par pointage (cordons d'angles et/ou soudage par pénétration partielle).	4.6 Découper et mettre en forme des métaux en feuilles et/ou profilés en vue de réaliser des pièces volumiques.	

	CM	Cef/Cep $\label{eq:cef/Cep} Dimensions: 500 \times 500 \times 1 \mbox{ (minimum)}.$	Cef/Cep
- de cloque(s) unique et multiple, par passe(s) circulaire(s), rayonnantes parallèles et perpendiculaire(s) de – bords détendus, de tôles cintrées, en comparer les différentes méthodes pour chaque processus en restituer les précautions opératives utiles.	 Expliquer et réaliser le dressage et le dégauchissage de tôle minces (< à 3 mm) et moyenne (≥ 3 mm) en métal ferreux et non ferreux (aciers, inox, alliages légers,) et en énoncer les précautions opératives utiles dans le cas de métaux polis et traités. Choisir et utiliser le maniement des principaux outils utilisés en dressage manuel et pour chacun citer : les caractéristiques, l'utilité, les précautions d'utilisation (dans les cas spécifiques). 	Dresser à la machine Expliquer le fonctionnement : Expliquer le fonctionnement d'un martinet (mécanique, pneumatique) et schématiser : Ie principe physique d'une machine à rouleaux ; Redresser mécaniquement des tôles. Cef	Mise en forme (à la machine) - Expliquer les processus opératoires et réaliser des étirages au martinet et au galet presseur, d'étirage ou restreinte de bords de faible, largeur (viroles), de déformation (étirage, restreinte, planage); sur machine à former à mors mobiles, d'étirage de collets dans un cylindre, d'étirage et/ou restreinte de petits bords sur machine à molettes.

Fonction 5.: Préparer et assembler des éléments par soudage en vue de réparer et/ou de fabriquer des ensembles.

INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES						Positionner selon les valeurs géométriques imposées par le plan. Concevoir et/ou appliquer les ablocades adéquats et	fonctionnels. Respecter les règles technologiques du pointage (longueur et espacements des cordons de pointage).
CLAS.		CM	CM	CM	CM	CM	O
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	5.1.1 Choisir et utiliser les techniques d'accostage et d'assemblage ainsi que les procédés d'assemblage en tôlerie et tuyauterie.	Soudage « acier de construction » : Appliquer les différentes techniques d'assemblage métallurgique utilisées en construction métallique et définir les termes de : fusion, soudure, soudage, métal de base et d'apport, assemblage homogène, hétérogène,	Interpréter et appliquer la normalisation d'identification de procédé de soudage et de spécification de réalisation des assemblages	Choisir en fonction du métal de base, la nature et la section du métal d' apport en fonction du iont à réaliser	Joint à rouisor. Juger de la qualité et assurer la préparation des éléments de l' assemblage (état de propreté, qualité du joints, valeur des chanfreins,).	 Positionner, maintenir et pointer les éléments constituants. 	 Effectuer les opérations de soudage en position en respect de la qualité géométrique, dimensionnelle et métallurgique et observer les règles de sécurité individuelles et collectives.
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	5.1 Réaliser l'assemblage des tôles et/ou profilés en vue de la réalisation de la pièce.						

Respect du tolérancement imposé par la fiche d'exécution.		Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).													
CM		C	S	CM	CM			S		CM		OM			C₩
 Apporter les corrections utiles pendant et après l'opération d'assemblage par soudage (géométriques, dimensionnelles et qualitatives). Assurer les contrôles qualitatifs non destrictifs (examen visuel et ressuage). 	5.2.1. Soudage au chalumeau OX-AD	 Oxyacétylénique (3 positions (PA-PB-PF), tôles et tubes de 2 mm maximum) : 	 cerner les caractéristiques des modes d'assemblages par Ox-AD de sou dans 	autogène, soudobrasage, brasage; schématiser l'implantation générale d'une installation Ox-AD de soudage et en citer les	modes de stockage des gaz ; - énoncer les principales propriétés, les	critères de conditionnement (P.V.t.), les précautions minimales de sécurité (t, manipulation des bouteilles vétements	graissage, teinte d'ogive,) des gaz de soudage (OX-AD) ;	- situer les limites d'inflammabilité, commenter	les conditions et consequences de l'instabilité du C ₂ H ₂ et expliciter les conditions de stockage en bouteille et hatterie	préciser les précautions de sécurité	antideflagrante et antidetonantes, de limitation de pression et mécaniques adoptées pour le C_2H_2 (clapet anti-retour de	gaz et de narinte simple et combine, mise a l'air, teinte d'ogive,) dégager les avantages et inconvénients du soudage OA	Structure de la flamme	Schématiser la structure de flamme en y précisant les zones et niveaux de températures	oun . une flamme carburante, réductrice (neutre), oxydante et pour chacune les applications pratiques.
	5.2. Réaliser une soudure suivant un														

La détente Expliquer le fonctionnement du détendeur: les critères de qualité et précaution d'utilisation des détendeurs et en assurer la maintenance de premier niveau. Assurer le règlage.	CM	Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).
Les conduits souples - Reconnaître les différentes teintes réglementaires attribuées aux fluides gazeux.	C	Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).
Les chalumeaux - Expliquer le fonctionnement des chalumeaux.	∑ O	Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).
Les sécurités de poste - Schématiser la constitution d'un poste : - de soudage Ox-AD individuel et collectif,	CM	
 de coupage Ox-AD Localiser, justifier les positions et l' utilité de chaque élément de fonctionnement et de sécurité. 	O	
 Exposer en un tableau synthèse les incidents et remède en cas de : claquage et vibration ; extinction brusque, déréglage constant de flamme et retour de flamme ; conduits et bouteille en flamme ; augmentation de température et de pression de bouteille de C₂H₂. 	No Co	Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).
Les méthodes de soudage au chalumeau. - Illustrer les positions de soudage (en fonction de la normalisation); - Schématiser et expliquer les méthodes de soudage: - à gauche: - plat,	O C	Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).
t e	ΣO	Respecter les normes en vigueur (NBN ET EN).

Epaisseur : 2 mm.	Suivant la normalisation en vigueur.	Suivant normalisation EN – NBN.	Acier de construction. Dimensions selon normalisation. Métal d'apport : laiton enrobé. Mouillage correct sur 2 éléments symétrie et régularité du cordon.
joints sur éléments en acier de construction au carbone: - bout à bout et à plat: - avec bords relevés, - à bords droits avec et sans support à plat et en angle (justifier la forme et l'utilité des supports) en angle extérieur sans métal d'apport sur éléments de faible épaisseur et d'épaisseur courante Lire et interpréter les modes opératoires de soudage (DMOS) Réaliser le soudage.	Brasage – soudobrasage Caractériser les notions de brasage, de soudobrasage et cerner le principe d'exécution. Expliquer, schématiser: I principe d'adhérence entre métal de base et métal d'apport; I a formation de la zone de diffusion; I es conditions de réalisation du "mouillage".	Les flux décapants Citer les éléments contrecarrant l'action du "mouillage". Enoncer: les précautions d'utilisation et de stockage; les moyens d'éliminations des flux après opération de soudobrasage.	Soudobrasage: réaliser un exercice pratique: Débiter, rectifier, décaper mécaniquement les éléments et en assurer le positionnement. Choisir et monter le chalumeau et régler les paramètres et qualité de flamme. Assurer l'accostage (la grandeur des points et l'ordre à déterminer). Réaliser le chauffage et la dépose du métal d'apport en une passe en appréciant la température des éléments et examen du cordon.

CM CM CM CM	CM L'influence des principes physiques de base sur la constitution de l'appareil de soudage et les résultats en soudage. CM CM CM CM
 5.3.1 Soudage par résistance (aciers) .: réaliser un excercice pratique : Apprécier les états de surface et en assurer la préparation par : dressage (marteau, marbre,), nettoyage (meule, brosse,), Choisir, régler (toute documentation à l'appui) en fonction de la réalisation : le type de soudeuse – fixe, mobile ; le type de soudeuse – fixe, mobile ; le répe de soudeuse – fixe, mobile ; les éléments de nature électriques en fonction des épaisseurs, des matériaux, de la forme de l'électrode (I max/mm²) la température de forgeage, le facteur de marche, 	 5.4.1 Soudage à l'arc électrique avec électrode enrobée. Expliquer le principe physique du soudage à l'arc avec électrode enrobée. Représenter schématiquement les éléments constitutifs d'une installation de soudage par arc électrique. Le courant de soudage Situer les grandeurs des paramètres de distribution et d'utilisation (l, U,) et justifier la nécessité d'un poste de transformation. Déterminer les conditions pour réussir l'amorçage d'un arc de soudage. Représenter et analyser la caractéristique électrique (externe) du poste de soudage. Interpréter les indications de la plaque signalétique. E'arc Expliquer le phénomène physique de constitution d'un arc et en identifier les
5.3. Souder par résistance.	5.4 Souder à l'électrode enrobée basique et rutile.

O C	O O	OM		OM	⊠ ⊠ O O	OM
différentes zones et citer les éléments en influençant la température de l'arc. – Expliquer le transfert du métal d'apport dans l'arc.	 Justifier le positionnement de l'électrode par rapport au joint (limites d'écartement, inclinaison) et en fonction du type d'électrode : Cerner le phénomène de soufflage magnétique et en énumérer quelques remèdes. 	5.4.2. Le matériel Générateur de courant de soudage – Expliquer le fonctionnement des générateurs dynamiques, transformateurs du lissage et de	 Degager les avantages et inconvenients de l' utilisation du DC et de l' AC en soudage avec EE. Dégager les critères de choix: du courant (DC – AC), de la polarité directe et inverse (en DC) en fonction de l'électrode utilisée et de son application. 	Porte-électrode, masse, câble Expliquer le fonctionnement, les précautions de montage, d'utilisation, de maintenance à respecter pour les pinces porte-électrode, de prise de masse et câbles.	Les électrodes enrobées (EE) - Reconnaître les parties constitutives d'une EE. - Identifier les parties constitutives et restituer les rôles	 de l'âme, de l'enrobage (électrique, mécanique, métallurgique). Justifier les critères de choix d'électrode en fonction : des caractéristiques du métal de base, des sollicitations d'assemblage, de la position d'exécution.

O	Ö	N N	N N N	W W		C
Justifier le mode de stockage, de conditionnement, d'étuvage des EE.	 Soudage avec électrodes enrobées. Nommer les principaux incidents : d' ordre électrique, relatif à l' électrode. rupture d' arc, fusion irrégulière, soufflage magnétique, amorçage difficile, Et en proposer les remèdes. 	Soudage manuel à l'arc avec E.E. Déterminer, réaliser la préparation mécanique des éléments. Choisir le diamètre et la qualité (type) d'électrode en fonction des exigences de position et épaisseurs, de forme et qualité des cordons imposés par le plan.	 Assurer et vérifier le séchage correct des électrodes. Choisir la nature et l'intensité du courant de soudage : Ac, Dc, polarité directe et inverse. Effectuer l' opération de soudage. 	qualité imposés par le plan d'exécution et/ou procédure. Procéder aux opérations de première maintenance (entretien et remplacement) de pince porte-électrode, prise de masse, câbles, souliers de câbles,	Soudage à l'arc avec électrode enrobée Dépôt de cordon à plat Soudage en angle intérieur (PA, PB), en comiche (PC)	Soudage en position horizontale en angle extérieur, avec reprise en angle intérieur, et sans écartement des éléments Réaliser la préparation, le positionnement et le

			Acier de construction. Electrodes : enrobage rutile, basique.	Tolérance d'angle : 5°. Pénétration à l'envers régulière et bourrelet de 0 à 2 mm suivant normalisation. Absence de défauts visibles (porosité, morsure,).	Correction des défauts géométriques et de cordon.												
O O	CM	C	S S	5	⊠ C	CM	C	CM	CM		∑ O		CM	CM		2	<u> </u>
maintien des éléments. Choisir les séquences, positions et paramètres de pointage et prévoir les déformations utiles.	 Choisir le soudage et remédier aux défauts éventuels (géométriques, d'aspect et de qualité). 	Soudage par E.E. (111) sur acier : (synthèse sur plusieurs éléments)	en tôles en acier au carbone de type S 235 dans les positions <u>suivantes:</u> (PA, BB, PC, PE, PF, PG).	 Préparer des éléments en fonction des épaisseurs à assembler : réaliser par oxycoupage, grignotage, coupage plasma, les chanfreins selon spécifications (X, V,); 	- dresser le méplat utile. - Positionner, abloquer et pointer les éléments	constitutifs en assurant les prédéformations	unies. - Déterminer le courant de pointage et de soudage utiliser la qualité d'électrode	préconisée.	- Réaliser les passes de pénétration et les	cordons de remplissage d'angle. - Assurer les meulages de reprise.	 Maîtriser et corriger les déformations durant : le pointage et le soudage (y apporter au moment judicieux les corrections utiles). Déceler : 	 par examen visuel (aspect et géométrique); par ressuage visible les défauts et y 	Juger et corriger l'aspect extérieur de l'assemblane	Assurer la reprise à l' envers.	5.5.1 <u>MAG</u> (135 – 136)	Matériel mis en œuvre	Lire et interpréter une plaque signalétique. - Schématiser et expliquer l'utilité des divers - sous-ensembles d'une installation de soudage
															5.5. Souder suivant procédé MAG et fil fourré.		

serni-automanque. idoir		
<u> Torche – pistolet – gaine</u>		
itmètre		
Préparation des joints — Identifier la représentation normalisée des différents types de joints représentés.	CM	
Déterminer suivant : - l'épaisseur, - la position de soudage, - la matière constituante, - le résultat souhaité.	O	Tout type de tôle (mince et forte).
le type de préparation (bord à bord, en angle, en chanfrein,) avec et sans écartement. Justifier l'influence des différents paramètres (choix appareillage, source courant, dévidoir, torche, gaz (nature et débit), paramètre de soudage,) sur : - l'aspect, - la fonctionnalité.	CM	Suivant normalisation NBN – EN en vigueur.
- la qualité métallurgique. du cordon de soudure. ointage. Elaborer un processus de mise en place et concevoir les artifices de fixation d'éléments à	CM	
assembler pour les montages d'ensembles unitaires et en série. Elaborer les séquences de pointage en fonction:	S	
 des épaisseurs des éléments, des matières à assembler, des dimensions d'assemblage. et justifier l'ordre d'exécution et la distance correcte des points avec et sans écartement constant. 		
Appliquer en fonction de la matière, de Appliquer en fonction de la matière, de l'épaisseur, de la position de soudage les différents paramètres de : - régime d'arc,	∑ O	

- la self et courant de self. Justifier l'importance de la distance tube-contact (stick-out) sur la protection du bain de fusion, la régulation et la stabilité du courant. Justifier le sens du déplacement de torche, du pistolet dans le soudage en poussant (méthode à droite) et en tirant ainsi que l'importance sur la protection et la température du bain, la pénétration et l'aspect de la soudure. Procédé. MAG. (fil plein), (135) Déterminer (toute documentation à l'appui), choisir, réaliser la préparation mécanique des élements (bords et charifreins). Choisir, la qualité et le diamètre du fil en fonction des épaisseurs, exigences de forme et qualité des cordons imposés par le plan, ainsi que la nature du gaz de protection (CO ₂ ou mélange, argon, mélange, temaire,). Choisir le régime d'arc approprié (spray – arc, short-arc, arc pulsé) en fonction de l'application. Déterminer et régler les paramètres (I, U, Self, débit de gaz, vitesse d'avance) quel que soit le type d'installation. Positionner, pointer, abloquer, prédéformer uliement les éléments à assembler. Effectuer l'opération de soudage en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives. Effectuer l'opération de soudage en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives. Effectuer l'opération de soudage en respectant controles qualitéris. Apporter les éventuelles corrections durant et après l'opération. Apporter les éventuelles corrections durant et après l'opération. Régler la pression des galets d'entraînement du fil. Régler la pression des galets d'entraînement du fil. Régler la pression des galets d'entraînement de la première maintenance par souffage de la gaine guide-fil ou son remplacement et nettoyage de la buse à gaz.												
- la self et courant de self. Justifier l'importance de la distance tube-contact (stick-out) sur la protection du bain de fusion, la régulation et la stabilité du courant. Justifier le sens du déplacement de torche, du pistolet dans le soudage en poussant (méthode à droite) et en tirant ainsi que l'importance sur la penétration et l'aspect de la soudure. Procédé MAG. (fil plein). (135) Déterminer (toute documentation à l'appui), choisir, réaliser la préparation mécanique des éléments (bords et chanfreins). Choisir la qualité et le diamètre du fil en fonction des épaisseurs, exigences de forme et qualité des cordons imposés par le plan, ainsi que la nature du gaz de protection (CO ₂ ou mélange, argon, mélange, ternaire,). Choisir le régime d'arc approprié (spray – arc, short-arc, arc pulsé) en fonction de l'application. Déterminer et régler les paramètres (I, U, Self, débit de gaz, vitesse d'avance) quel que soit le type d'installation. Positionner, pointer, abloquer, prédéformer utillement les éléments à assembler. Effectuer l'opération de soudage en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives. Evaluer le résultat en fonction des critères de qualités imposées par le plan d'exécution (contrôles qualitatis). Apporter les éventuelles corrections durant et après l'opération. Régler la pression des galets d'entraînement du fil. Régler la pression des galets d'entraînement du fil. Régler la pression des galets d'entraînement de la procéder à la première maintenance par soufflage de la gaine guide-fil ou son remplacement et nettoyage de la buse à gaz.	⊠ ⊠ O O	∑	S	CM	⊠ O	CM	O	C	C	⊠	N C	N N
	 la self et courant de self. Justifier l'importance de la distance tube-contact (stick-out) sur la protection du bain de fusion, la régulation et la stabilité du courant. Justifier le sens du déplacement de torche, du pistolet dans le soudage en poussant (méthode à droite) et en tirant ainsi que l'importance sur la 	protection et la température du bain, la pénétration et l'aspect de la soudure. Procédé MAG (fil plein) (135) Déterminer (toute documentation à l'appui), choisir, réaliser la préparation mécanique des éléments (honde et chanfraire).	Choisir la qualité et le diamètre du fil en fonction des épaisseurs, exigences de forme et qualité des cordons imposés par le plan, ainsi que la nature du gaz de protection (CO ₂ ou mélange, argon, mélange, temaire,).	 Choisir le régime d'arc approprié (spray – arc, short-arc, arc pulsé) en fonction de l'application. 	 Déterminer et régler les paramètres (I, U, Self, débit de gaz, vitesse d'avance) quel que soit le type d'installation. 	 Positionner, pointer, abloquer, prédéformer utilement les éléments à assembler. 	 Effectuer l'opération de soudage en respectant les règles de sécurité individuelles et collectives. 	 Evaluer le résultat en fonction des critères de qualités imposées par le plan d'exécution (contrôles qualitatifs). 	 Apporter les éventuelles corrections durant et après l'opération. 	Maintenance de poste - Exécuter le remplacement de la bouteille de gaz	de protection, du debitmetre, de la bobine de fil. - Régler la pression des galets d'entraînement du fil.	 Remplacer le tube contact et buse à gaz. Procéder à la première maintenance par soufflage de la gaine guide-fil ou son remplacement et nettoyage de la buse à gaz.

				Respect du tolérancement imposé par la fiche d'exécution.								
C	Cef/Cep	OM		OM	O	O	CM	O		CM	C	C
Soudage MAG Position horizontale et verticale Angle et bord à bord.	Soudage MAG en X PA, PC, PF fil fourré (136)	Rechargement à plat (PA) et sur éléments cylindriques par EE et MAG(135)	5.6.1. Procédé T.I.G. (Tungsten Inert Gas)	 Expliquer le principe fondamental régissant le procédé TIG 	Décrire brièvement et illustrer par un schéma une installation de soudage TIG.	 Comparer les principes de base du "chalumeau OA et Arc" et justifier l'utilité du procédé TIG. 	 Enumérer les avantages et inconvénients du procédé et les principales utilisations. 	 Caractériser les types de courant utilisés (A.C – D.C) polarité directe et inverse. 	TIG : tôles et tubes (uniquement pointage) (141)	- Effectuer le pointage et le soudage d'éléments en tôle en :	 aciers de construction. aciers inoxydables. aluminium et alliages d' aluminium Al-Mg en toute position. 	 Choisir et régler : la nature et la polarité à appliquer (AC + HF/DC); la valeur de l' intensité à adapter, le type d' électrode en fonction : du matériau, des épaisseurs, des positions.
			5.6. Souder suivant procédé T.I.G.									

	CM	CM		20	CM	CM	CM
- Choisir le type et régler le débit de gaz de soudage et /ou de purge (selon les cas).	Soudage_TIG - Effectuer l'accostage et le soudage d'éléments en tôles et tubes : - acier au carbone de construction en 4 positions (PA, PB, PF et PC) acier inoxydable.	 aluminium et alliage d'aluminium AL-Mg en 3 positions PA, PB et PF. Effectuer les opérations de soudage en 4 positions (PA, PB, PF et PC) en respect de la qualité géométrique, dimensionnelle et métallurgique et observer les règles de sécurité individuelles et collectives. 	6.7.1. Utiliser les autres techniques d'assemblages les plus répandues : collage Colle — Lire et interpréter les notices d'utilisation des diverses colles mise à disposition (symboles et	procedures). 5.8.1. Réaliser des assemblages par boulonnage,	 Inverage, Justifier les conditions pour effectuer les assemblages par boulonnage, rivetage et placements d'inserts 	 Décrire et justifier les techniques : de serrage des vis et boulons, de parcement de rivets (tubulaires et autres), d'inserts 	- Assurer le placement en respect du plan, d'instructions verbales et/ou écrites le placement des bis, boulons, inserts, rivets (y compris le serrage à couple imposé.
			5.7. Réaliser des assemblages par collage.	5.8. Réaliser des assemblages non	Definition of the control of the con		

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

Annexe 2 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

Rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles

Email : ccpq@profor.be www.enseignement.be

7.1. TRAVAIL DE BUREAU

7. ECONOMIE

TECHNICIEN / TECHNICIENNE DE BUREAU

PROFIL DE FORMATION (CQ6 T)

PQ ayant généré le PF : Technicien/Technicienne de bureau

Accord du Conseil Général

Le 21 juin 2007

Confirmation du Parlement

LE METIER

Le développement des compétences indiquées dans ce document implique la maîtrise de notions de base en économie, en droit (civil, commercial, fiscal, social, public), en comptabilité et en gestion. Conformément à la méthodologie de la CCPQ, ces notions seront fixées dans leur contenu et leur extension par les concepteurs de programmes. L'expression « technicien/technicienne de bureau » est une appellation générique couvrant divers métiers administratifs dont les fonctions consistent pour l'essentiel à recueillir, vérifier, trier, saisir, traiter, transformer, présenter des données; envoyer des informations écrites et orales de manière manuelle et/ou avec du matériel électronique ou informatique. Le contenu du travail varie selon les lieux de l'activité (services administratifs d'industrie, PME, entreprises commerciales, administrations publiques, banques, compagnies d'assurances, etc.). Cependant, même si elles sont plus ou moins variées et spécialisées, ces activités professionnelles font appel à un ensemble limité de compétences bien spécifiques.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions, nous ont aidés à construire le présent profil de formation correspondant au CQ6 de l'enseignement secondaire technique.

Président du secteur

« ECONOMIE »

Thierry Devillez

Chargé de Mission

Jean-Paul Platevoet

TABLE DES MATIERES

r les visiteurs	
Accueillir et orienter les visiteurs	
Fonction 01	

Communiquer, assurer les appels téléphoniques entrants et sortants Fonction 02

Fonction 03 Trier et vérifier les documents internes et externes

Fonction 04 Expédier le courrier

Fonction 05 Enregistrer, saisir, consulter des données

Fonction 06 Mettre en forme des données

Fonction 07 Traiter des données, gérer des dossiers

Fonction 08 Planifier, organiser

Fonction 09 Rédiger

Fonction 10 Classer, reproduire

Fonction 11 S'intégrer dans la vie professionnelle

Fonction 01 : Accueillir et orienter les visiteurs

INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES	Dans des situations de simulation (jeux de rôles par exemple), l'apprenant(e) est capable de	 saluer le visiteur (le client), l'identifier, s'enquérir de l'objet de sa visite, répondre à sa demande ou l'orienter; retenir un visiteur, le prier de prendre rendez-vous. 	Une attention particulière sera accordée aux attitudes (courtoisie, politesse, empathie, etc.)	L'apprenant(e) est à même d'accueillir un visiteur, un client en langue étrangère, dans le cadre professionnel (voir ci-dessus).								
CLAS. COMP.	OM			O O		CEP		1 1 1 1 1 1 1	CEP			
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	1.1.1 Etablir une relation de communication dans une situation de face à face :	 accueillir un visiteur; l'écouter, le questionner, reformuler ses réponses; mener un entretien; appliquer les règles de courtoisie. 		1.2.1 Comprendre et émettre, en langues étrangères, des messages oraux courants liés à des contacts professionnels en face à face.	1.3.1 Faire preuve de diplomatie :	 comprendre la logique et les émotions d'un interlocuteur, 	 montrer à l'interlocuteur qu'on le comprend, proposer avec fermeté et courtoisie en 	į	1.3.2 Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise (du service) :	 connaître l'image que l'entreprise veut donner d'elle-même, maintenir une qualité constante du service, 	avoir le souci du client,percevoir l'esprit d'entreprise,	 s'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion globale de la qualité (Total Quality Management).
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	1.1 Saluer, identifier le visiteur (le client) et l'objet de sa visite ; l'orienter vers le service (la	personne) ad hoc ou répondre soi- même ; retenir les visiteurs non attendus et les prier de prendre rendez-vous.		· (n	erales out	moment par le technicien de bureau () Il s'agit de :	 la correction de sa présentation et des rapports sociaux, 	ı client et de sa n,	 l'amabilité, le souci de la qualité du service rendu 			

Fonction 02 : Communiquer, assurer les appels téléphoniques entrants et sortants

INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES	L'apprenant(e) identifie l'interlocuteur et l'(les) idée(s) principale(s) d'un entretien; utilise une technique de prise de notes (abréviations conventionnelles et personnelles, symboles, dispositions schématiques, mots-clés, méthode abrégée, etc.); la précision et la concision du rapport sont prises en compte. En situation réelle ou en simulation, ces échanges téléphoniques permettront d'évaluer la qualité de l'expression, de l'intonation, de l'articulation.	L'apprenant(e) sera confronté à des situations plus complexes, liées à différents milieux professionnels, exigeant de sa part de demander des renseignements complémentaires et de reformuler les réponses d'un correspondant, tant pour renseigner et informer adéquatement un interlocuteur que pour commander, prendre rendez-vous, etc.	Dans le cadre d'une recherche demandée, l'apprenant(e) réunit, dans un temps alloué, les informations pertinentes.
CLAS.	O	₩ O	OM
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPETEES ET PRECISEES	 2.1.1 Etablir une relation de communication dans une situation d'échange téléphonique : recevoir et émettre des appels, mener un entretien, appliquer les usages téléphoniques et les règles de courtoisie, assurer le suivi. 	 2.1.2 S'exprimer couramment et succinctement dans diverses situations de communication. Par exemple: commander des biens ou des services, réserver, prendre rendez-vous, annuler, demander des renseignements; laisser un message sur répondeur; 	 2.2.1 Utiliser les références courantes (fichiers, catalogues, répertoires, tarifs, annuaires, etc.) : identifier l'ordre et le mode de classement des données, interpréter les abréviations et les pictogrammes, trouver rapidement une information.
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	 2.1 Obtenir la communication, saluer, présenter la firme (le service); identifier l'interlocuteur, ne pas avoir peur de faire répéter et épeler le nom ; identifier l'objet de l'appel et y donner suite : transmettre l'appel, inciter à retéléphoner, prendre un message, renseigner, informer. 		2.2 Tenir à jour un répertoire comportant les numéros de téléphone les plus demandés ; chercher, demander des numéros de téléphone inconnus.

	2.2.2	Tenir à jour des utilitaires personnels tant manuels qu'électroniques (agendas, mémos, répertoires, tarifs, numéros de téléphone et de fax, etc.)	∑ O	
2.3 Mettre en œuvre des compétences 2.3.1 linguistiques en langues étrangères	į	Comprendre et émettre, en langues étrangères, des messages oraux courants liés à des contacts téléphoniques professionnels.	™	L'apprenant(e) est à même de recevoir ou d'émettre un appel téléphonique en langue étrangère, dans le cadre professionnel (voir indicateur en 2.1.2).
2.4 Cfr 1.3	2.4.1 C	2.4.1 Cfr 1.3.1 et 1.3.2.		

Fonction 03 : Trier et vérifier les documents internes et externes

ES ET CLAS. INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES COMP.	W	 Sur la base d'indications fournies, d'observations ou de stages, l'apprenant(e) lit et comprend un organigramme, établit les relations entre services (personnes), identifie le cheminement normal du traitement d'un dossier ou d'une demande, identifie les lieux stratégiques (traitement, décision, contrôle). 	CM Dans des situations simulées de réception de courrier, l'apprenant(e) comprend et applique les consignes et procédures de travail. Dans des situations réelles (stage, formation en alternance), il s'adapte aux usages de l'entreprise (du service).	ans une CM L'apprenant (e) est à même d'identifier le type de les de document en langue étrangère et de le faire parvenir à la personne et / ou au service adéquat.	ées CM Ofr 3.1.1 reurs 8.
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	3.1.1 Identifier le(s) destinataire(s) et l'objet d'un courrier et le répartir sur la base d'un organigramme ou de références indiquées sur l'envoi.	3.1.2 Etablir l'organigramme de la société (du service) en spécifiant le rôle et la compétence de chaque département, le rapport des départements entre eux, les noms des personnes responsables.	3.2.1 Comprendre et appliquer les procédures relatives à la réception du courrier.	3.3.1 Trier des documents courants rédigés dans une langue étrangère (réservations, demandes de renseignement et de documentation, commandes, factures, formulaires administratifs, catalogues, modes d'emploi, etc.)	3.4.1 Vérifier que les pièces jointes mentionnées figurent dans un envoi et signaler les erreurs éventuelles à un responsable de service.
ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ	3.1 Lire le courrier, les fax, les documents, afin de découvrir l'objet du message ; trier le courrier selon les destinataires ; faire parvenir les pièces.	ιπ	3.2 Enregistrer les entrées.	3.3 Mettre en œuvre des compétences 3 linguistiques en langues étrangères	3.4 Contrôler l'exhaustivité et la conformité des documents, du courrier (interne et externe) à la réception et à l'envoi ; signaler à la personne responsable la non adéquation des documents.

L'apprenant(e) consulte un courrier électronique	à partir de consignes,de manière autonome,	() dans le respect du temps alloué, des règles d'utilisation de l'équipement et du matériel et en utilisant les commandes appropriées.
OM		
3.5.1 Utiliser les principales fonctions d'un logiciel de		
3.5.1		
3.5 Examiner le contenu des boîtes 3.5.1 Utiliser les pri	מתא ובנווכס כוכניו חווווות מכס.	

ourrier
er le c
pédie
4: E
tion 0
Fonc

CLAS. INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES COMP.	CM Dans des situations simulées d'envoi du courrier, l'apprenant(e) accomplit correctement et dans un temps alloué les tâches demandées.	CM Cfr 4.1.1. Les normes et tarifs postaux sont appliqués correctement, les envois sont enregistrés.	CM L'apprenant(e) utilise correctement les outils bureautiques selon les consignes reçues.	CM L'apprenant(e) envoie un courrier électronique à partir de consignes, en tenant compte de la netiquette (règles d'éthique) de la netiquette (règles d'éthique) des règles administratives (signature)
200	ਹ	ō	ਹ	ō
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	4.1.1 Vérifier que les pièces jointes mentionnées figurent dans un envoi et signaler les erreurs éventuelles à un responsable de service.	 4.2.1 Comprendre et appliquer les procédures relatives à l'expédition du courrier. 	4.2.2 Utiliser, avec l'aide éventuelle d'un mode d'emploi, un fax, un pèse-lettres, une timbreuse.	4.3.1 Expédier le courrier électronique de façon professionnelle .
		4	4	4
ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ	4.1 Rassembler les pièces à envoyer; contrôler l'exhaustivité et la conformité des documents, du courrier (interne et externe) à la réception et à l'envoi.	4.2 Préparer matériellement l'envoi, transmettre par fax.		4.3 Utiliser le courrier électronique

s données
ğ
consulter des d
Ë,
, saisir, (
Enregistrer
• •
05
Fonction 05:
Ľ.

ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU	OU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES
5.1 Coder les informations à saisir selon les règles.	5.1.1 Appliquer une c interpréter la sig codées.	Appliquer une codification des données et interpréter la signification d'informations codées.	CEP	
5.2 Identifier l'information à saisir.	5.2.1 Identifier et véri courant (comm	Identifier et vérifier le contenu d'un document courant (commercial, administratif, financier).	N O	Face à un document courant, l'apprenant(e) établit un schéma de situation synthétisant les éléments d'identification (interlocuteur, objet du document, annexes, rubriques à compléter).
	5.2.2 Reconstituer I'n consultation du dans une chaîn	Reconstituer l'historique d'un document après consultation du dossier, situer un document dans une chaîne d'autres documents.	CEP	
5.3 Saisir à l'aide des outils bureautiques, saisir à partir d'un enregistrement, construire des tableaux.	5.3.1. Gérer profession d'exploitation.	Gérer professionnellement le système d'exploitation.	O	Face à un système informatique courant, en utilisant les commandes appropriées, l'apprenant(e) est capable de gérer des fichiers, d'effectuer des copies de sauvegarde, d'utiliser adéquatement les outils d'aide.
	5.3.2. Utiliser le clavier principal et n une dextérité et une rapidité p en intégration avec les fonctio logiciel de traitement de texte.	Utiliser le clavier principal et numérique avec une dextérité et une rapidité professionnelles en intégration avec les fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte.	W _O	L'apprenant frappe un texte à l'aveugle, à la vitesse de 30 mots/minute, pendant 10 minutes, avec une tolérance d'erreur de 0,5%, l'utilisation de tout procédé de correction étant autorisée en cours de travail. Il / elle assure la mise en page, la mise en forme automatique des paragraphes, la fonction « couper – copier- coller », la recherche – le remplacement

iliser un logiciel de traitement de texte : créer, iisir, modifier et imprimer tout document ofessionnel (lettre, compte-rendu, formulaire, pport, etc.) selon les normes d'édition et shon les usages en matière d'écriture, de sposition, de présentation graphique à partir d'un support écrit, imprimé ou manuscrit, comportant des signes normalisés, conventionnels et personnels de correction et de mise en page; à partir de notes prises sous la dictée; à partir d'un enregistrement. à partir d'un enregistrement. à partir d'un enregistrement. à partir d'un enregistrement. isis res textes rédigés dans une langue rangère, à partir de supports écrits. illiser un logiciel de gestion de fichiers, ansulter les données d'une base.	Ces ab	 note de bas de page, énumérations, styles et hiérarchisation, table de matière et index, modèles etc. 	Les documents produits sont utilisables professionnellement: Is ne présentent plus aucune erreur d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation à la deuxième impression, après relecture par un responsable de service; Is sont conformes aux normes d'édition (IBN, code édition, Poste, normes internationales); Is sont produits dans le respect du temps alloué.	L'apprenant(e) Interprète correctement les indications de mise en page; Interprète correctement les indications de mise en page; Interpréte adéquatement le matériel d'enregistrement; Interpréte met en ceuvre une technique de prise rapide de notes. Interpréte moternant(e) frappe un texte écrit dans une langue étrangère avec une tolérance d'erreur de 1%.	 Face à un logiciel de complexité limitée comportant plusieurs fichiers, l'apprenant(e) applique un mode opératoire rigoureux d'accès aux données, trouve dans un temps alloué une information demandée.
	Utiliser un logiciel de traitement de texte : créer, saisir, modifier et imprimer tout document professionnel (lettre, compte-rendu, formulaire, rapport, etc.) selon les normes d'édition et selon les usages en matière d'écriture, de disposition, de présentation graphique 1. à partir d'un support écrit, imprimé ou manuscrit, comportant des signes normalisés, conventionnels et personnels de correction et de mise en page;	2. à partir de notes prises sous la dictée ;3. à partir d'un enregistrement.		Saisir des textes rédigés dans une langue étrangère, à partir de supports écrits.	Utiliser un logiciel de gestion de fichiers, CM consulter les données d'une base.

5.3.6.	Utiliser les principales fonctions d'un logiciel tableur :	∑	Dans differentes situations (facturation, comptabilite simplifiée, gestion de stock, statistiques), l'apprenant(e)
	 définir les documents à produire, collecter les données à traiter, préparer et éditer des feuilles de calcul eineles 		 effectue les 4 opérations de calcul de base, les calculs d'arithmétique commerciale, la règle de trois
	 représenter graphiquement des données, choisir un modèle adéquat de graphique, modifier une mise en page. 		 utilise les fonctions simples telles que moyennes, maximum, minimum, le test conditionnel, etc. représente graphiquement des données,
5.3.7.	Utiliser les principales fonctions d'un logiciel comptable :	ΘM	A partir d'une liasse de documents nationaux mélangés et intégrés d'une entreprise, l'apprenant(e)
	 encoder les documents commerciaux nationaux simples et les documents financiers y afférents, éditer la déclaration TVA. 		 identifie, trie, vérifie la concordance avec les documents extra-comptables, réagit aux erreurs et classe ces documents, encode les pièces comptables des factures d'achat et de vente de marchandises, des notes de crédit, des factures de biens et services divers, des factures d'achat de biens divers, des factures d'achat de biens d'investissement, les extraits de compte relatifs à ces opérations.
5.3.8.	Utiliser un logiciel de paie et de gestion des ressources humaines (logiciel spécifique au service ou émanant d'un secrétariat social) :	CEP	
	 saisir les signalétiques personnels; saisir les présences, les absences, les déplacements, les notes de frais, les pointages, etc.) 		
5.3.9	Utiliser conjointement différents logiciels (traitement de texte, base de données, tableur, inter et intranet , PAO, PreAO) pour un travail donné.	ΣO	Dans le traitement de dossier, l'apprenant(e) transfère et gère des données dans différents logiciels, sur base de consignes, dans le respect des normes d'édition, de présentation graphique, de lisibilité, L'ensemble du travail fait preuve de créativité et d'esthétique.

5.4. Interpréter correctement les messages d'erreur et réagir à ces d'erreur, en messages.

5.4.1. Interpréter la signification d'un message d'erreur, en identifier la cause et chercher la solution.

L'apprenant(e) applique une démarche rationnelle d'identification et de résolution de problème.

Ω

Fonction 06 : Mettre en forme des données

ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES
6.1 Mettre en page des données (textes et tableaux) en utilisant les styles et la hiérarchisation.		CM	L'apprenant(e) réalise la mise en page d'un dossier conformément aux normes IBN : de manière autonome, en utilisant les styles et la hiérarchisation en intégrant l'ensemble des fonctions de traitement de texte vues précédemment.
	 6.1.2 Utiliser un logiciel de publication assistée par ordinateur (PAO) pour des compositions spéciales (prospectus, folders, brochures, etc.) 	OM	
6.2 Personnaliser des envois groupés (mailing, publipostage).	6.2.1 Réaliser un publipostage, éditer des étiquettes, personnaliser des envois.	N O	 L'apprenant(e) personnalise une série d'envois selon les consignes reçues avec ou sans requête, réalise des étiquettes, imprime les enveloppes.
6.3 Imprimer des données.	 6.3.1 Produire des documents comptables: imprimer des documents (journaux, grand livre, balances, gestion des débiteurs, virements fournisseurs, bilan, compte de résultats, etc.); gérer les périodes; procéder aux opérations annuelles. 	CEF/ CEP	
6.4 Modifier une base de données.	6.4.1 Créer une table, un état, un formulaire. 6.4.2. Mettre à jour, modifier les données d'une base.	M D	L'opération peut s'effectuer à l'aide de l'assistant. L'apprenant(e) actualise des fichiers selon les
	Etablir et mod	CEF/ CEP	indications données.
	6.4.4. Formuler des requêtes.	CM	

Fonction 07 : Traiter des données, gérer des dossiers

CLAS. INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES COMP.		CEP		CEP	CM Une situation-problème étant posée, l'apprenant(e)	 identifie la finalité du traitement administratif à appliquer au dossier, rassemble les données utiles, sélectionne les éléments pertinents par rapport à la situation à traiter, applique une procédure ad hoc. 	CEF/ CEP	CEF/ CEP
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	Tâches administratives générales	7.1.1 Analyser la tâche à accomplir et identifier les étapes du traitement :	 à l'entrée (données techniques, juridiques, commerciales, relationnelles du problème à traiter); à la sortie (résultat à obtenir); traitement (opérations à effectuer). 	7.1.2 Assimiler une réglementation déterminée et, en fonction de celle-ci, traiter un problème concret.	7.2.1 Préparer un dossier, dans les limites de sa compétence :	 rassembler les données nécessaires pour traiter une situation professionnelle concrète: pièces, informations, procédures classiques, références courantes; repérer les sources d'information disponibles en fonction d'une demande ou d'un besoin précis; comprendre et appliquer une procédure courante de traitement. 	7.2.2 Mettre au point une procédure nouvelle pour traiter un cas particulier.	7.2.3 Chercher et exploiter des documents de référence pour résoudre un cas particulier.
ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ		7.1 Identifier le problème à traiter.			7.2 Rassembler les pièces nécessaires au traitement.			

	1	•	-			
	 L'apprenant(e) identifie les divers types de documents, applique des consignes relatives aux éléments à traiter, classe les documents selon un système. 	Dans le cadre d'une situation donnée, l'apprenant(e) est capable de résoudre des opérations courantes, à l'aide d'un tableur.				
	≥	⊠ O	CEP		CEP	
Tâches administratives liées à l'action commerciale	documents courants (commerciaux, financiers, administratifs).	2 Effectuer des opérations d'arithmétique commerciale.	3 Préparer les décisions relatives aux choix commerciaux :	 repérer les sources d'information (fournisseurs, articles nouveaux, etc.), actualiser les listes d'articles, élaborer et visualiser les statistiques (prix, articles, clients). 	4 Participer à l'action commerciale de l'entreprise :	 assurer le suivi administratif de l'activité des forces de vente; participer au programme d'action commerciale (actions publicitaires, supports multimedias, expositions, salons); présenter les informations relatives aux actions commerciales sous forme de graphiques, de statistiques, de notes de synthèse.
_ ⊤â	7.3.1	7.3.2	7.3.3		7.3.4	
	7.3 Etablir le dossier et en assurer le suivi.					

	L'apprenant(e) identifie la spécificité de chaque contrat.	-	A partir de consignes orales ou écrites, l'apprenant(e) prépare un contrat de travail à soumettre à la signature d'un responsable.		
	CM	OM	CM	CEF/ CEP	CEP
Tâches administratives liées à la gestion des ressources humaines	Reconnaître les contrats de travail courants.	Identifier les parties contractantes, leurs droits et obligations respectifs, les clauses particulières.	Préparer matériellement un contrat de travail et ses annexes, selon les directives.	Préparer les documents relatifs aux différents cas de départ (démission, licenciement, fin de contrat, mise à la retraite, pré pension, interruption de carrière, etc.) sous la responsabilité d'un chef de service ou en collaboration avec un secrétariat social.	Participer aux activités administratives liées à la représentation du personnel.
Tâche ressol	7.3.5	7.3.6	7.3.7	7.3.8	7.3.9

Fonction 08. : Planifier, organiser

INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES		Dans une situation professionnelle, l'apprenant(e) gère simultanément plusieurs tâches (accueil, téléphone, encodage) en respectant les priorités.					L'apprenant(e) réalise et utilise les formulaires sur base de consignes.			
CLAS. COMP.	CEP	CM	CEP	СЕР		W _O	©⊠	CEP	CEP	CEP
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	8.1.1 Planifier le traitement d'un dossier à partir des contraintes de temps, des priorités, des engagements de l'entreprise (du service), des consignes à respecter, de l'historique du problème à traiter, des relations du demandeur avec l'entreprise (le service), de l'organisation de l'entreprise (du service).	8.1.2 Mener de front des activités ponctuelles diverses.	8.1.3 Noter systématiquement des informations fragmentaires et les enregistrer.	8.1.4 Planifier les tâches à réaliser en fonction des échéances fixées :	 établir un planning individuel et collectif, en surveiller le suivi. 	8.1.5 Utiliser les auxiliaires électroniques d'organisation du travail (agendas, fichiers, annuaires, indicateurs, répertoires, etc.); créer, consulter, compléter et modifier.	8.1.6 Concevoir et utiliser des formulaires.	8.1.7 Participer à l'organisation d'une activité ponctuelle (réunion, colloque, conférence, opération commerciale ou de relation publique, inauguration, exposition, foire, etc.)	8.1.8 Organiser et planifier un déplacement.	8.1.9 Gérer le matériel et les fournitures de bureau.
ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ	8.1 Planifier le suivi de tous les travaux 8.1 réguliers et irréguliers.	χ̈́	<u>∞</u>	<u>ω</u>			<u></u>	80	80	80

CEP	CEP	CEP	
8.1.10 Participer à la gestion des matériels informatiques et des logiciels.	8.1.11 Proposer une implantation ergonomique du poste de travail.	8.1.12 Identifier les étapes du traitement des informations au sein d'une entreprise (d'un service) et la chronologie des activités auxquelles elles sont associées. Par exemple:	 identifier les activités des différents services et les classer en fonctions; identifier les documents spécifiques à chaque étape de l'activité ou du traitement de l'information (documents de position stockant les informations concernant chaque activité); repérer les différentes parties d'un document et les relier à chacun des niveaux de l'activité.
8.1.1	8.1.1	8.1.1.	

Fonction 09 : Rédiger

INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES		L'apprenant(e) est capable de prendre des notes par méthode abrégée, dégager l'(les) idée(s) essentielle(s), rédiger un mémo concis, contrôler la justesse du message par rapport à la communication.	Les exercices de simulation couvrent un éventail de situations professionnelles courantes.	L'apprenant(e) est capable de présenter divers types de lettres à partir de consignes données et dans le respect	 du temps alloué, des normes d'édition, des conventions graphiques, de l'esthétique; de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation; de la justesse du contenu. 		
CLAS.	CEP	M		CM		CEF	CEFY
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	9.1.1 Utiliser une technique de prise rapide de notes, la sténographie ou l'enregistrement pour une restitution intégrale d'un message.	9.1.2 Synthétiser une communication orale (propos échangés en réunion ou au téléphone, relevés de conclusions, notes prises sous la dictée) sous la forme d'un mémo.		9.2.1 Ecrire des lettres standardisées à partir d'éléments puisés dans une banque de	donnees (lettres-types, paragraphes-types, formules de politesse) en les adaptant à des situations concrètes.	 Rédiger une lettre courante à partir de consignes écrites (document annoté) ou orales (indications enregistrées ou notées sous la dictée). 	9.3.1 Rediger tout type d'écrit professionnel (note de service, convocation, compte-rendu, message pour transmission électronique, télécopie, devis, facture, etc.) à partir de consignes orales, de mentions manuscrites ou d'informations à collecter.
ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ	9.1 Noter des messages oraux sous forme de mémos, prendre des notes sous la dictée.	i O		9.2 Ecrire des lettres courantes.		<u> </u> 50	9.3 Elaborer de brefs rapports, des comptes-rendus succincts.

être complétés en français.			
	CEF		
langue étrangère (commande, réservation).	Rédiger des lettres simples :	 par adaptation de lettres-types à une situation concrète, par sélection de paragraphes-types dans une banque de données. 	
	9.4.2		
linguistiques en langue étrangère.			
	langue étrangère (commande, réservation).	langue étrangère (commande, réservation). 9.4.2 Rédiger des lettres simples : CEF	langue étrangère (commande, réservation). 9.4.2 Rédiger des lettres simples : • par adaptation de lettres-types à une situation concrète, • par sélection de paragraphes-types dans une banque de données.

reproduire	
Classer,	
10.:	
NOI	
ONC	

S DANS LE(S) COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET CLAS. INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES COMP.	cuments propres 10.1.1 Comprendre le fonctionnement et utiliser les systèmes courants de classement :	10.1.2 Tenir à jour tout classement organisé d'après CM L'apprenant(e) différents modes. (d'un) classement donné et indique les références sur les fiches d'entrée et de sortie, trouve rapidement un document (une information) classé(e) selon un système qu'il reconnaît.	10.1.3 Sélectionner un mode de rangement (à plat, sur CEP champ, vertical, suspendu) à partir de critères tels que le nombre de dossiers et leur accessibilité.	10.1.4 Identifier des informations archivées sur micro- CEP films.	10.1.5 Concevoir et justifier divers modes de CEP classement et de rangement, compte tenu des besoins de l'entreprise (du service).	ales possibilités 10.2.1 Réaliser les travaux matériels courants d'un conscient de fardes documentaires, etc) L'apprenant(e) applique correctement les directives d'un mode d'emploi, applique correctement les directives d'un mode d'emploi, applique correctement les outils bureautiques.
ACTIVITÉS DECRITES DANS LE(S) PQ	10.1 Classer les documents propres 1 au service ; archiver les documents par des procédés manuels ou bureautiques.	<u> ~ </u>		1	1	10.2 Utiliser les principales possibilités d'une photocopieuse.

Fonction 11.- S'intégrer dans la vie professionnelle

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) P.Q.	11.1 Cadrer l'emploi sur le marché du travail.			11.2 Développer des attitudes professionnelles.				11.3 Développer des attitudes déontologiques.
COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	11.1.1 S'informer des caractéristiques du marché du travail dans le domaine : types d'entreprises, perspectives d'emploi, rémunérations, possibilités d'avancement	11.1.2 S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi.	11.1.3 Situer son travail dans l'ensemble de l'activité économique.	11.2.1 S'affirmer avec courtoisie:	 11.2.2 S'imposer de la rigueur dans le travail : planifier ses activités, accroître sa capacité d'apprendre, auto-évaluer son travail, être vigilant, ponctuel, être réceptif aux évolutions du métier, développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa motivation. 	11.2.3 Faire preuve de diplomatie, d'empathie	11.2.4 Identifier ses droits, ses devoirs et ses responsabilités comme travailleur.	 11.3.1 Respecter les normes déontologiques courantes: confidentialité des données, conventions de politesse dans les relations interpersonnelles, loyauté (accord avec les objectifs de l'entreprise), honnéteté.
CLAS. COMP.	CEP/ CEF	CEP/ CEF	CEP/ CEF	CEP	CEP	CEP	CEP	CEP
INDICATEURS DE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES								

	 11.3.2 Participer à la valorisation de l'entreprise : percevoir l'esprit et la culture d'entreprise, s'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion de la qualité totale. 	CEP/
11.4 Développer des attitudes	11.4.1 Délimiter son travail au sein d'une équipe.	CEP
יכומוטווו בווכט.	11.4.2 S'insérer dans un travail d'équipe.	CEP
	11.4.3 Reconnaître les limites de sa compétence, de ses droits, de ses responsabilités.	CEP/ CEF
	11.4.4 Reconnaître les modes habituels de régulation des conflits dans l'organisation du travail.	CEP/ CEF

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

Annexe 3 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles

AGENT POLYVALENT / AGENTE POLYVALENTE DANS LA CONFECTION DES COSTUMES DE SCENE OU DE 5.1. CONFECTION SPECTACLES **5. HABILLEMENT ET TEXTILE**

Le 21 octobre 2004 Le 24 mai 2007 Accord du Conseil Général PQ ayant généré le PF: Costumier / Costumière PROFIL DE FORMATION

LE METIER

Le costumier / la costumière réalise d'après la maquette du décorateur les costumes destinés aux théâtres, opéras, ballets, cirques, productions de films ou de télévision.

L'agent polyvalent dans la confection des costumes de scène ou de spectacles travaille comme salarié(e) dans des ateliers, ou à son domicile pour un atelier, où il/elle confectionne les vêtements et les accessoires (chapeaux, sacs, gants,...) de spectacles et assure leur stockage et leur entretien. Il/elle peut également exercer le métier comme indépendant/indépendante.

Dans le cadre de l'exercice du métier, il/elle :

- identifie l'histoire des modes ancienne et contemporaine ainsi que les matières textiles s'y rapportant ;
- identifie les contraintes techniques et artistiques imposées par les différents types de spectacles et les personnages;
- utilise ses compétences de couturier/couturière (travail main et machine) en construisant les patrons et en les transformant en costumes
- applique les techniques de confection ancienne et contemporaine;
- fait preuve de créativité concernant les accessoires;
- accueille les artistes pour un contact et des essayages
- fait preuve d'une coordination visuelle et manuelle parfaite;
- doit, selon les théâtres, être prêt(e) à aller sur place pour une ou des répétitions et pouvoir effectuer des corrections dans des conditions hors atelier ou pas toujours idéales
- doit être résistant(e) physiquement (horaires, poids des costumes,...) et passionné(e) par les arts de la scène et du spectacle ;
- doit aussi pouvoir faire preuve d'inventivité et de patience « muette » face aux exigences posant parfois de réels problèmes de réalisation.

TABLE DES MATIERES

Ä
Ę.
né
_
φ
_

Table des matières

A. FONCTIONS TECHNIQUES

Participer à la création d'un modèle Fonction 01

Transposer le modèle en patron

Fonction 02

Fonction 03

Couper

Matérialiser le modèle

Gérer les matières et fournitures

Fonction 05

Fonction 04

Fonction 06

Fonction 07 Fonction 08 Fonction 09

Fonction 10

Fonction 11

Traiter les matières en fonction de l'effet désiré

Réaliser le costume

Procéder à l'essayage

Transformer des costumes existants

Entretenir le costume si l'habilleuse ne s'en charge pas

Archiver les patrons et stocker les costumes

Créer un catalogue

Fonction 12

Fonction 13

Fonction 14

Donner des costumes en location

Louer des costumes à l'extérieur

B. FONCTIONS TRANSVERSALES

Travailler en équipe

Planifier le temps de travail

Fonction 02

Fonction 03 Fonction 04

Fonction 01

Respecter les normes de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie

Communiquer

S'intégrer dans la vie professionnelle

Fonction 05

Remerciements

syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des Commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des formation.

LE PRÉSIDENT LES CHARGÉES DE MISSION

De la Commission consultative

De la CCPQ

« Textile – Habillement »

Nicole Montigny – Milling

Roland GITS

Joëlle Bonfond – Piedboeuf

A. FONCTIONS TECHNIQUES

Fonction 01: Participer à la création d'un modèle

S INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES P		L'apprenant/e constitue un portfolio des ressources et l'actualise.									
CLASS	CEF	O	CM	CEF	CEF	CEF	CEF	CEF	CEF	S	CEF
COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	Rechercher et sélectionner la documentation appropriée.	Identifier, dans la documentation appropriée, les costumes des différentes périodes historiques.	Utiliser les données informatiques et la documentation.	Rechercher la documentation en rapport avec le thème.	Classer la documentation.	Maîtriser des notions artistiques, stylistiques et graphiques	Maîtriser l'harmonie et les combinaisons de couleurs.	Matérialiser les demandes du décorateur etlou du créateur de costumes.	Proposer des solutions pratiques et visuellement conformes.	Identifier les types de matières et de garnitures.	Maîtriser la combinaison des matières et des garnitures et évaluer leur effet.
CON	1.1.1.	1.1.2.	1.1.3.	1.2.1.	1.2.2.	1.3.1.	1.3.2.	1.3.3.	1.3.4.	1.4.1	1.4.2.
ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	1.1. Situer le costume dans la période historique.			1.2. Se documenter sur le contexte historique.		1.3. Adapter le modèle à la maquette du décorateur.				 1.4. Effectuer une recherche sur les matières et les garnitures. 	

CEP	CEP	CEF/ CEP	CEF/ CEP	CEF/ CEP	Ö	CM
1.4.3. Choisir les matières et les garnitures ou en discuter avec le décorateur et/ou metteur en scène.	Faire preuve de créativité en accord avec le décorateur etlou le metteur en scène.	1.5.1. Tenir compte du profil du personnage, de la personnalité de l'acteur et de leur interaction.	Argumenter des suggestions.	1.6.2. Faire preuve de créativité.	Rassembler les croquis, les maquettes, l'échantillonnage des matières et les notes artistiques.	1.7.2. Respecter les procédures de constitution d'un dossier.
1.4.3.	1.4.4.	1.5.1.	1.6.1.	1.6.2.	1.7.1.	1.7.2.
		1.5. Créer l'image.	1.6. Proposer une modification imposée 1.6.1. Argumenter des suggestions. par des contraintes scéniques.		1.7. Constituer le dossier historique et technique.	

<u>. 02</u> : Transposer le modèle	en patron
1,02: Ti	modèle e
1,02: Ti	ansposer le
ŭ	ction 02: Ti

INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES													
CLASS	CEP	CM	CEP	CEP	CEP	CEP	CM	CM	CEF	CM	CM	CM	CM
COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	Etablir la fiche de mesures en fonction du costume à réaliser.	Compléter la fiche de mesures.	Tenir compte de la morphologie et du bien-être de l'acteur.	Dialoguer avec l'acteur et être à l'écoute des éventuels problèmes physiques rencontrés.	Mettre les acteurs à l'aise pendant la prise de mesures.	Justifier le choix du modèle de coupe et des matières.	Tenir compte des déformations morphologiques imposées par le personnage.	Utiliser les techniques de rembourrage.	Choisir ou établir un patron ou des gabarits existants.	Utiliser un patron ou des gabarits existants.	Effectuer un moulage, un drapage sur corps et/ou mannequin.	Décider si l'on doit procéder à des modifications et les noter.	Grader éventuellement, le patron.
S S	2.1.1.	2.1.2.	2.1.3.	2.1.4.	2.1.5.	2.1.6.	2.2.1.	2.2.2.	2.3.1.	2.3.2.	2.3.3.	2.3.4.	2.3.5.
ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	2.1. Procéder à la prise de mesures standard.						2.2. Procéder à la prise de mesures avec transformations du corps.		2.3. Construire le patron des vêtements et sous-vêtements (corsets, guêpières, jupons, crinolines, paniers,)				

2.3.6.	2.3.6. Adapter aux mesures personnelles de l'artiste.	CM	CM
2.3.7.	2.3.7. Adapter des patrons d'époque.	CEF/	
2.3.8.	 2.3.8. Utiliser des patrons d'époque adaptés par la coupeuse ou le /la chef d'atelier. 	Σ O	
2.3.9.	des procédés de réalisation.	CM	

Fonction 03: Couper

SE DE COMPÉTENCES						
INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES						
CLASS	_ 	CM	OM	MO	W O	CEP
COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET	PRECISEES	3.1.1. Respecter les règles de coupe et de coupe « d'époque ».	3.1.2. Tenir compte des contraintes propres aux matières.	3.1.3. Tenir compte du fil du tissu pour obtenir les effets escomptés.	3.1.4. Appliquer les techniques de coupe en utilisant le matériel adéquat.	3.1.5. Faire preuve d'imagination, de créativité et de sens pratique.
Ō		3.1.1.	3.1.2.	3.1.3.	3.1.4.	3.1.5.
ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S)	od	3.1. Etablir le plan de coupe et couper.				

Ф
杰
ĕ
ŏ
Ĕ
_
<u>•</u>
_
ø
<u>.s</u>
ā
ij
ē
¥
ŝ
_
22.
₹:
2
듯
<u>.e:</u>
ಕ್ಷ
≅
ō:

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PO COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES		CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES COMP
 Réaliser, éventuellement, la toile des différents patrons. 	4.1.1. Vérifier si la toile correspond au patron.	CM	
	4.1.2. Ajuster, si nécessaire.	Σ O	
	4.1.3. Corriger le patron, si nécessaire.	OM	
 4.2. Choisir les techniques d'assemblage et de finition. 	4.2.1. Appliquer les règles et utiliser les techniques d'assemblage anciennes et contemporaines selon les nécessités.	s CM	

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	CON	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
5.1. Commander ou récupérer les matières et les fournitures.	5.1.1.	Investiguer, dans la mesure du possible, toutes les possibilités d'obtenir au meilleur prix les matières et fournitures après discussion et négociation.	CEP	
	5.1.2.	5.1.2. Tirer le maximum du budget tout en le respectant.	CEP	
	5.1.3.	Gérer la réserve de matières et de fournitures.	CEP	
	5.1.4.	Identifier les fournitures spécifiques au costume à réaliser.	CM	
	5.1.5.	Utiliser le listing reprenant les fournisseurs.	CEP	
	5.1.6.	5.1.6. Contrôler la livraison : vérifier la quantité et la qualité.	CEP	
	5.1.7.	Faire preuve de « feeling » et d'imagination pour détourner des matières et des fournitures de leur fonction originelle.	CEF/	
 5.2. Teindre les tissus et les matières destinées aux accessoires et/ou aux costumes. 	5.2.1.	Respecter les teintes originales des maquettes.	CEP	
	5.2.2.	Appliquer les techniques de teinture des tissus et matières.	CM	

Fonction 06: Traiter les matières en fonction de l'effet désiré1

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES COMP
6.1. Patiner les costumes.	6.1.1. Utiliser la bombe pour viellir les costumes.	CM	
	6.1.2. Laver, relaver, délaver et faire sécher à chaud pour obtenir le rétrécissement et les teintes désirées.	N O	
6.2. Dessiner des dentelles et autres décorations.	6.2.1. Utiliser le pistolet à colle ou une autre technique appropriée.	∑	
6.3. Peindre les costumes.	6.3.1. Appliquer les techniques appropriées.	CM	
	6.3.2. Respecter les matières.	CM	

¹ Cette fonction peut se situer à différents moments selon les cas envisagés.

costume
a)
_
ᡖ
ŝ
=
G
é
<u>~</u>
7
\circ
<u>ا</u> ے ا
🗔
1.≌
77:
2:
ਨ :
ШĖ
ш.

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
7.1. Assembler et finir les vêtements et sous-vêtements.	7.1.1. Sélectionner le matériel et les techniques d'assemblage en fonction du modèle et des matières .	© O	
	7.1.2. Monter les baleines pour assembler les corsets et guêpières.	OM	
	7.1.3. Monter les cercles flexibles d'acier ou d'osier pour assembler les paniers, crinolines et autres jupons.	Ω	
	7.1.4. Respecter les consignes d'assemblage et de finition.	O	
	7.1.5. Rembourrer, éventuellement, pour assurer une déformation dans le costume selon le rôle à jouer.	Σ	
	7.1.6. Déterminer et appliquer les techniques de finition (broderies, perles, plumes, dentelles, galons,)	Σ O	
	7.1.7. Identifier les étiquettes d'entretien et les fixer.	CM	
	7.1.8. Réaliser avec soin et précision.	CM	
7.2. Confectionner les chapeaux selon les besoins ou travailler avec une modiste.	7.2.1. Sélectionner les matières.	OM	
	7.2.2. Appliquer la technique de moulage.	CEF/ CEP	
	7.2.3. Adapter et transformer des chapeaux existants.	M C	
	7.2.4. Travailler le chapeau pour que l'éclairage fasse ressortir le visage et que l'acteur puisse s'exprimer à l'aise.	CEP	

CM	CM	CEF/	CEF/ CEP	CEF/ CEP	OM	CM	Σ	Σ O	OM
. Inventer des solutions pour faire tenir les chapeaux.	. Finir selon les techniques appropriées aux différentes matières.	7.3.1. Uitliser les gabarits ou en créer.	. Découper et coudre.	Finir selon les techniques appropriées aux différentes matières.	. Adapter les chaussures au costume et au personnage.	7.5.1. Travailler les matières pouvant servir à l'élaboration des masques.	7.6.1. Adapter au thème choisi.	Respecter le contexte historique, le contexte social et le caractère social du personnage.	Concevoir des éléments ou savoir où les trouver.
7.2.5.	7.2.6.	7.3.1.	7.3.2.	7.3.3.	7.4.1.	7.5.1.	7.6.1.	7.6.2.	7.6.3.
		7.3. Confectionner, éventuellement, les gants et les sacs.			7.4. Modifier, éventuellement, les chaussures.	7.5. Confectionner, éventuellement, des masques.	7.6. Choisir les accessoires et/ou les compléments de tenue vestimentaire.		

ef d'atelier
u du/ de la ch€
eur ou du
le du coupeur ou du/ de la chef
\overline{a}
i l'essayage sous le contró
l'essaya
océder à
n 08:Pr
Fonctio

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
8.1. Essayer le costume et les accessoires.	8.1.1. Contrôler le « bien-aller » du costume compte tenu des prestations et de la morphologie de l'acteur.	⊠ O	
	8.1.2. Vérifier l'aplomb, les longueurs et le bientomber du costume.	CM	
	8.1.3. Vérifier la pertinence des accessoires par rapport au costume.	CM	
8.2. Essayer les chaussures avant de coudre l'ourlet.	8.2.1. Tenir compte de la hauteur des talons.	CM	
	8.2.2. Vérifier l'ensemble du costume.	CM	
	8.2.3. Conseiller l'acteur sur le bien-aller des chaussures par rapport au costume.	CEP	
8.3. Assister à une répétition en costume.	8.3.1. Tenir compte des conditions scéniques (hauteur des plateaux, escaliers,)	CM	
	8.3.2. Effectuer les corrections.	OM	
	8.3.3. Vérifier la pertinence de l'harmonie des couleurs sous les projecteurs.	CEP	

Fonction 09: Transformer des costumes existants

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S)	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	(DES) PQ COMPLÉTÉES ET CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES RÉCISÉES
9.1. Adapter les costumes.	9.1.1. Décider si la transformation en vaut la peine.	CM	
	9.1.2. Effectuer les adaptations.	CM	

Fonction 10: Entretenir le costume, si l'habilleuse ne s'en charge pas

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
10.1. Déterminer l'entretien du costume.	10.1.1. Identifier les caractéristiques des matières utilisées.	CM	
	10.1.2. Identifier les techniques d'entretien .	CM	
	10.1.3. Respecter les modes opératoires.	CM	
10.2. Envoyer au nettoyage quand l'état du costume le requiert.	10.2.1. Signaler les endroits fragiles à soigner spécialement.	∑	
	10.2.2. Respecter les précautions d'usage.	™	
 Faire des réparations suite aux différents passages sur scène et aux nettoyages. 	10.3.1. Utiliser les techniques appropriées.	∑ O	

Fonction 11: Archiver les patrons et stocker les costumes

SS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES	M			ν	,
T CLASS COMP	CM	CM	les CM	lier. CM	CM
COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	11.1.1. S'informer du classement déterminé par l'atelier.	11.1.2. Procéder au classement requis.	11.2. Assurer le stockage des costumes. 11.2.1. Identifier les manières adéquates de garder les chapeaux et les vêtements dans leur forme et leur volume originaux.	11.2.2. Respecter le classement déterminé par l'atelier.	11.2.3. Stocker selon le classement requis.
ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	11.1. Assurer le classement des patrons et gabarits.		11.2. Assurer le stockage des costumes.		

Fonction 12: Constituer un catalogue

		ī
CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES COMP		
CLASS	CEP	N O
COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	12.1. Assurer un classement par matrice 12.1.1. Classer selon les époques ou suivant d'autres de costumes.	12.1.2. Remplir la fiche technique correspondant au costume et aux accessoires.
ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	12.1. Assurer un classement par matrice de costumes.	

location	
eu	
costumes en	
des	
Donner des c	
nction	

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
13.1. Tenir le registre des locations à jour.	13.1.1. Identifier les costumes et les accessoires selon les indications techniques reprises dans le catalogue.	CEP	
	13.1.2. Réserver le costume et les accessoires selon le planning.	CEP	
	13.1.3. Vérifier le costume et les accessoires avant et après la location.	CEP	
	13.1.4. Rédiger la fiche de location.	CEP	
	13.1.5. Encaisser le prix de la location.	CEP	

Fonction 14: Louer des costumes à l'extérieur

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) COMPÉTENCES DU PR PQ PR		CLASS	(DES) PQ COMPLÉTÉES ET CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES ÉCISÉES COMP
4.1. Travailler avec les firmes spécialisées.	14.1.1. Consulter les bases de données professionnelles.	CM	
	14.1.2. Respecter les conditions de location.	CEP	

B. FONCTIONS TRANSVERSALES

Fonction 1: Travailler en équipe

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
1.1. Entretenir un esprit d'équipe.	1.1.1. Cultiver de bonnes relations avec les autres membres du personnel.	CM	
	1.1.2. Comprendre les attentes des autres.	© C	
	1.1.3. S'intégrer au groupe ou à l'équipe.	CM	
	1.1.4. Assumer un travail pour aider un/une collègue.	S	
1.2. Accepter les critiques et les directives.	1.2.1. Pratiquer l'écoute active.	S	
	 1.2.2. Discuter de façon positive avec les autres membres du personnel. 	Ö	
	1.2.3. Suivre les instructions.	S	
	1.2.4. S'adapter à tout changement.	S	
1.3. S'impliquer personnellement.	1.3.1. Etre disponible lors des moments-clés de la mise en place du spectacle.	CEP	
	1.3.2. Transmettre les informations utiles à un travail efficace.	Ö	

/ail
trav
_
qe
emps de
Ξ
ţ
<u>е</u>
Planifier
Ę
<u>a</u> r
1.2:
-
nctic
S.
R.

2.1. Etablir le processus de travail. 2.2. Respecter le planning des	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRÉCISÉES 2.1.1. Evaluer les temps d'exécution suivant la complexité du travail. 2.1.2. Travailler rapidement en tenant compte du rendement.	COMP COMP COM	CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPETENCES COMP CM CM
intervenants dans la création du spectacle.	2.2.2. Respecter les échéances.	CM	

d'environnement
et
d'ergonomie
ē,
jè
d'hyg
sécurité,
<u>e</u>
s normes d
<u>8</u>
ecter
Resp
ო:
onction
🍱 :

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
3.1. Prendre connaissance des règlementations en viqueur.	3.1.1. Appliquer les règlementations.	CM	
	3.1.2. Etre particulièrement soigneux envers les matières travaillées.	Σ O	
	3.1.3. Avoir une hygiène personnelle impeccable.	CM	
 Respecter le règlement d'ordre intérieur et le code du bien-être au travail. 	3.2.1. Appliquer les règlements.	⊠ O	
3.3. Utiliser judicieusement le matériel afin de prévenir tout accident.	3.3.1. Appliquer les règles d'ergonomie.	CM	
	3.3.2. Organiser le travail de façon sécuritaire.	CM	
3.4. Respecter les procédures d'évacuation en cas d'incendie ou de dommage.	3.4.1. Décrypter les pictogrammes.	ΣO	
	3.4.2. Appliquer les consignes d'usage.	CM	

Fonction 4: Communiquer

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES PRÉCISÉES COMPÉTENCES	CLASS	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
4.1. Ecouter et dialoguer avec le coupeur, le/la chef d'atelier, l'acteur, le décorateur, le	4.1.1. Tenir compte des exigences des différentes équipes .	CEP	
réalisateur et l'accessoiriste.	4.1.2. Utiliser le langage technique adéquat.	CM	
	4.1.3. S'exprimer en anglais.	CEF	
	4.1.4. Adapter son langage aux différents types d'acteurs (adultes, enfants).	CEP	

ı vie professionnelle
S'intégrer dans la vi
Fonction 5:

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) COMPÉTEN	COMPÉTENCES DU (DES) PO COMPLÉTÉES ET	CLASS	NCES DU (DES) PO COMPLÉTÉES ET CLASS INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
ď	PRECISEES	COMP	
5.1. Travailler à échéances rapprochées et bien souvent sous pression.	5.1.1. S'adapter à des horaires irréguliers.	CM	
availler sur le lieu du spectacle.	5.2. Travailler sur le lieu du spectacle. 5.2.1. S'adapter à différents formes de spectacles dans des endroits de spectacle différents.	CM	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

Annexe 4 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

Rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles

Tél.: 02 690.85.29-30 Fax: 02 690.85.78

Email: ccpq@profor.be www.enseignement.be 2.5.1. MECANIQUE DES VEHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES LEGERS. INDUSTRIE

2.5 GARAGE

Technicien / Technicienne en maintenance et diagnostic automobile.

PROFIL DE FORMATION		
	Approbation par la commission consultative.	20 avril 2007
	Validation par la C.C.P.Q.	
	Accord du Conseil Général	Le 21 juin 2007

LE METIER

Le technicien en maintenance et diagnostic automobile doit de façon autonome :

- · Etre capable de réaliser les opérations d'entretien et d'inspection automobile.
- Réaliser les interventions sur les systèmes embarqués (climatisation, airbags, ABS ESP, verrouillage, multimédia, suspensions pilotées, ...).
- Utiliser efficacement l'appareil de diagnostic et l'outil informatique.
- Intervenir efficacement sur la gestion moteur et les périphériques du moteur (turbo, EGR, ...).
- Réaliser toute forme de diagnostic avancé.
- Intervenir sur tout type de circuit électrique et multiplexé.
- Communiquer avec l' utilisateur.
- S' adapter aux évolutions technologiques.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des entreprises privées, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu' au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

Le chargé de mission de la C.C.P.Q.

Le président de la commission consultative,

Eric ROBERT.

Luc FONTAINE

TABLE DES MATIERES

Fonctions

Lire et interpréter les différents signaux électriques et électroniques rencontrés en automobile.

4. Diagnostiquer, remettre en conformité, réparer et remettre en état les différents systèmes.................

5. Réaliser des installations complémentaires.......

6. Utiliser les lecteurs codes défauts......

FONCTION 1 : respecter les normes de sécurité d' hygiène, d' ergonomie et de protection et prévention au travail.

INDICATEURS DE MATIRESE DES COMPETENCES								
CLAS.	∑	CM	CM	CM	CM	OM	CM	CM
COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	1.1.1 Respecter dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandation particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection individuelle et collective des travailleurs en matière de travailleurs en matière de protection au travail.	1.1.2. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	1.1.3. Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie	1.2.1 Respecter les mesures de sécurité à prendre lors de l' utilisation d' outils et matériels dans le respect des personnes, des biens , de l' environnement.	1.2.2 Prévenir les risques que peuvent engendrer l' utilisation de produits et/ ou des situations de travail	1.2.3. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.	1.3.1. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle).	1.4.1. Respecter les réglementations en
ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ.	1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.			1.2. Participer au climat de sécurité et d' hygiène			1.3. Appliquer les règles d' ergonomie.	1.4. Appliquer la législation en matière

	CM	W C	CM
matière d' environnement.	1.4.2. Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d' usage dans le respect de la réglementation.	1.4.3. Trier, stocker les déchets dans le respect des recommandations en vigueur en matière de protection de l' environnement.	1.4.4. Evacuer les déchets en respectant les réglementations en vigueur.
d' environnement.			

FONCTION 2 : s' intégrer dans la vie professionnelle.

ACTIVITES ACTIVITES DECRITES LE PQ. 2.1 S' adapter aux exigences du métier. professionnelles.	COMPETENCES Du PQ COMPLETEES ET PRECISEES 2.1.1. Faire preuve de ponctualité 2.1.2 Faire preuve de flexibilité 2.2.2. Assurer le suivi des travaux. 2.2.3. Contrôler son travail en termes de qualité et de rentabilité. 2.2.4. Travailler en toute autonomie. 2.2.5. Exercer son sens des responsabilités dans les limites de ses fonctions 2.2.6. Appliquer les instructions de travail reçues.	CM C	L' apprenant choisit la procédure adéquate en fonction du type de travail et du véhicule.
	 2.2. f. Assurer une relation de qualite avec les personnes : hiérarchie, collègues, fournisseurs, clients, bénéficiaires 2.2.8. Travailler en équipe. 2.2.9. Appliquer les règles de déontologie professionnelle : droit au respect de la vie privée, confidentialité des données, 	Cef/Cep	

	2.2.10. Contacter une assistance externe	Cef/Cep.	
	afin d' affiner un diagnostic.		
2.3. Communiquer	2.3.1. S' exprimer correctement dans un langage technique adéquat.	CM	
	2.3.2. Lire et interpréter les documents propres à l' activité professionnelle.	W O	
	2.3.3. Lire et interpréter correctement les documents techniques courants rédigés en anglais technique.	CM	
	2.3.4. Utiliser les supports de communication mis à disposition.	OM	
	2.3.5. Pratiquer les techniques de communication efficaces : écoute active, reformulation, empathie, discours explicite, etc	CM	
	2.3.6. Rédiger correctement une fiche de travail.	W O	
	2.3.7. Utiliser l' outil informatique pour la recherche de documents, informations technologiques et diagnostics.	N O	
2.4. Appliquer les connaissances techniques aux situations professionnelles spécifiques.	2.4.1. Appliquer et transposer vers les applications du domaine professionnel, les mathématiques, les éléments de physique générale et les relations fondamentales de :	™	L' apprenant utilise toute documentation adéquate,
	- la llecalique generale, - L' électricité générale, - l' optique géométrique	Cef/Cep	
	2.4.2. Appliquer et transposer vers les	CM	L' apprenant utilise toute documentation adéquate.

	L' apprenant utilise toute documentation adéquate.	L' apprenant utilise toute documentation adéquate.	L' apprenant utilise toute documentation adéquate.		L' apprenant prépare le véhicule en fonction du type de travail.	
	O	W	OM	CeffCep	CM	CM
applications du domaine professionnel les notions fondamentales de : - la thermodynamique, - l' électronique générale.	2.4.3. Identifier les caractéristiques essentielles des composants électroniques opérationnels sur les véhicules automobiles (capteurs, actuateurs, bus can, communications optiques).	2.4.4. Appliquer dans le cadre de l' activité professionnelle les propriétés fondamentales de la chimie minérale et organique.	2.4.5. Identifier dans le cadre des activités professionnelles les composants d' un circuit hydraulique et pneumatique et en interpréter les caractéristiques et la fonctionnalité.	2.4.6. S' informer de manière permanente des évolutions du métier et des nouvelles technologies.	2.5.1. Préparer le véhicule à la maintenance et à la réparation.	2.5.2. Entretenir et ranger son outillage.
					2.5. Organiser son poste de travail.	

FONCTION 3 : lire et interpréter les différents signaux électriques et électroniques rencontrés en automobile.

ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
3.1. Lire et interpréter les différents circuits électriques.	3.1.1. Utiliser les différents appareils de mesure (multimètre, oscilloscope, l' autodiagnostic).	CM	Si nécessaire, l' apprenant utilise la documentation des différents appareils de mesure.
	3.1.2. Transposer la lecture des circuits électriques sur site	O	L' apprenant identifie sur le véhicule les éléments du plan.
3.2. Lire et interpréter les signaux d' entrée et de sortie.	3.2.1. Contrôle le bon fonctionnement des : - capteurs, - actuateurs, - bus can, - communications optiques.	CM	Si nécessaire, l' apprenant utilise la documentation des :

FONCTION 4 : diagnostiquer, remettre en conformité , réparer et remettre en état les différents systèmes.

ACTIVITES DANS LE PQ DU PQ COMPLETEES ET PRECISEES CLAS. DE MAITRISE DES COMPETENCES	4.1. Etablir un diagnostic de panne en structurée.	nécessaire une documentation de des modes opératoires relatifs à la fondate.	4.1.3. Réaliser les contrôles préliminaires CM adaptés à l' incident.	4.1.4. Effectuer le contrôle de commande des installations mécaniques, électroniques et multiplexées. (gestion moteur, confort et sécurité).	4.1.5. Contrôler les circuits électriques de CM L' apprenant utilise la documentation adéquate. bord.	4.1.6. Contrôler les équipements de confort, CM de protection et de communication.	4.1.7. Contrôler les systèmes de condition- nement d'air.	4.1.8. Réaliser les différents contrôles et CM L' apprenant utilise l' outillage et l' instrumentation de essais sur automobile en vue d' établir un diagnostic avancé avec les appareils contrôles électroniques	4.1.9. Déterminer l' origine des anomalies des circuits électriques de bord des systèmes de gestion électroniques et leur périphérique.
ES		e de onction du			ate.			ıtation de	

	4.1.10. Déterminer si l' anomalie est d' ordre mécanique, électrique ou électronique.	CM	
	4.1.11. Effectuer les diagnostics sur les liaisons inter-calculateurs.	CM	L' apprenant utilise efficacement le lecteur codes défauts, toute documentation à l' appui.
	4.1.12. Contrôler les équipements embarqués de communication et d' aide à la navigation.	CM	
4.2. Remettre en conformité.	4.2.1. Régler, réparer, remplacer et remettre en état les éléments défectueux.	CM	
	4.2.2. Remettre en état les circuits électriques de bord, les systèmes de gestion électroniques et leur périphérique.	CM	L' apprenant utilise l' outillage et l' instrumentation de mesure adéquats.
	4.2.3. Remettre en état les systèmes de conditionnement d' air.	CM	L' apprenant utilise l' outillage et l' instrumentation de mesure adéquats.
4.3. Vérifier et contrôler les réparations effectuées.	4.3.1. S' assurer que le problème est bien solutionné.	CM	L' apprenant utilise l' outillage et l' instrumentation de mesure adéquats.
	4.3.2. Rédiger un rapport des travaux réalisés.	CM	
4.4. Restituer le véhicule.	4.4.1. Restituer le véhicule à l' utilisateur et lui expliquer les réparations effectuées.	CM	L'apprenant s'exprime correctement dans un langage technique adéquat.

FONCTION 5 : réaliser des installations complémentaires.

INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES	L' apprenant utilise la documentation des différents accessoires.
CLAS.	CM
COMPETENCES DU PQ COMPLETEES ET PRECISES	5.1.1. Monter des accessoires (phares, autoradios, alarmes, GPS) et assurer les reprogrammations nécessaires dans le respect stricte de la procédure.
ACTIVITES DECRITES DANS LE PQ	5.1 Installer différents composants et accessoires.

défauts.
codes
lecteurs
r les
utiliser
·
اح
FONCTION

1. Utiliser efficacement l' appareil de diagnostic et l' outil informatique.	6.1.1. Reprogrammer divers éléments grâce à l'outil diagnostic.	CM	L' apprenant utilise la documentation appropriée du lecteur codes défauts et les données du constructeur.
	6.1.2. S' assurer de la mise à jour de l' appareil de diagnostic.	Cef/Cep	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

6.1

Annexe 5 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

SCPQ

Bâtiment « Les Ateliers » Rue Lavallée, 1 1080 Bruxelles

Tél.: 02 690 85 29/30 Fax: 02 690 85.78 Email: ccpq@profor.be

www.enseignement.be

3.4. BOIS

3.4.9. MENUISIER / MENUISIERE PVC ET ALU

3. CONSTRUCTION

Le 21 juin 2007 Approbation par la Commission Consultative Accord du Conseil Général Confirmation au Parlement Validation par la CCPQ Profil issu du PQ: « Menuisier / menuisière PVC et Alu ». PROFIL DE FORMATION

LE METIER

DÉFINITION DU MÉTIER.

Le menuisier / la menuisière PVC et Alu travaille de façon autonome. Il / elle assume et / ou participe à la conception, assure la fabrication, la pose et l'entretien d'ouvrages de menuiserie.

Il respecte les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.

Le menuisier / la menuisière en PVC et Alu suit l'évolution des méthodes et des technologies nouvelles. Sa formation de base est liée aux domaines de la menuiserie, de l'ébénisterie,...

Table des FONCTIONS

N° FONCTIONS.	Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.	2 Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.	3 Gérer administrativement un chantier.	4 Fabriquer en atelier des ouvrages en PVC et Alu.	5 Poser des ouvrages en PVC et Alu sur chantier.	6 Assurer la maintenance d'ouvrages en PVC et Alu existants.
---------------	----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	----------------------------------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

Les Chargés de mission

de la CCPQ

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation. Nous remercions aussi tout particulièrement les services de la Confédérations de la Construction wallonne pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à la construction du document.

La Présidente

de la Commission consultative

du Secteur 3 « Construction »

Francis OTTE

Jean TEFNIN

Nathalie BERGERET

Fonction 1 : Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail. 	1.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant(e), dans le cadre des travaux réalisés en école, applique la réglementation qui se rapporte à ceux- ci.
	1.1.2. Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques la santé des personnes et des risques environnementaux.	CEP	
	1.1.3. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	CEP	
	1.1.4. Prendre les précautions (protections individuelles et collectives) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	СЕР	
	1.1.5. Respecter l'imposition vestimentaire propre à la fonction.	CM	L'apprenant(e) respecte le règlement d'atelier de l'établissement.
1.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	 1.2.1. Manipuler les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple. 	CM	L'apprenant(e) lève et porte des charges pondéreuses en utilisant préférentiellement un système de manutention, ou en demandant l'aide d'un(e) condisciple.
1.3. Utiliser le matériel et les équipements.	1.3.1. Respecter les prescriptions réglementaires, propres à la profession, concernant l'utilisation de l'énergie électrique.	CM	L'apprenant(e) applique les règles de sécurité.
	1.3.2. Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels, électromécaniques et électropneumatiques de manière appropriée, veiller à leur bon état de fonctionnalité.	CM	L'apprenant(e) utilise les systèmes de protection appropriés aux différentes machines et outils.
	 1.3.3. Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs spécifiques au métier et aux travaux à réaliser. 	CM	L'apprenant(e) met en œuvre les protections mises à sa disposition, en donnant priorité aux protections collectives.

	1.3.4. Organiser un local de travail pour le machinage sur chantier.	CM	L'apprenant(e) choisit le local en accord avec le client, en situation réelle ou simulée.
1.4. Manipuler les produits du domaine professionnel.	1.4.1. Utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	© C	L'apprenant(e) applique, dans le cadre de l'utilisation et de la pose, les prescriptions des fiches techniques.
	1.4.2. Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	CEP	
1.5. Gérer les déchets et les résidus.	1.5.1. Trier les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) applique les règlementations de tri des déchets dans le cadre des matériaux et matériels utilisés.
	1.5.2. Stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) applique les règlementations de stockage des déchets dans le cadre des matériaux et matériels utilisés.
	1.5.3. Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) applique les règlementations d'évacuation des déchets dans le cadre des matériaux et matériels utilisés.

Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

Activités 2.1. Organiser son poste de travail 2.2. Assurer la qualité du travail. 2.3. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	Compétences 2.1.1. S'informer du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre. 2.1.2. Planifier son travail. 2.2.1. Approvisionner son poste de travail. 2.2.2. Assurer le bon suivi des travaux entamés. 2.2.2. Assurer un fini en relation avec les exigences d'un cahier spécial des charges et/ou de documents d'organismes officiels. 2.2.3. Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances. 2.2.4. Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité. 2.2.5. Veiller à la fonctionnalité du matériel collectif et individuel. 2.2.6. Réaliser l'entretien de niveau 1 de l'outillage utilisé. 2.2.7. Nettoyer son poste de travail. 2.3.7. S'intégrer dans une équipe de travail. 2.3.8. Se concerter avec les autres corps de métier.	CM C	L'apprenant(e) se limite à la finition de l'ouvrage en lien avec son métier. L'apprenant(e) s'intègre dans une équipe dans le cadre des travaux effectués.
	2.3.4. Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.	CM	L'apprenant(e) s'informe dans le cadre de chacun des travaux à exécuter.
	2.3.5. Travailler de manière autonome.	CEP	

2.4. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	2.4.1. Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.	()	d∃ʻ
	2.4.2. S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion fotale de la gualité	, ()	

Fonction 3 : Gérer administrativement un chantier

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
3.1. Analyser des documents régissant un chantier.	3.1.1. Rassembler les documents nécessaires à l'exécution du chantier.	CM	L'apprenant(e) rassemble les documents nécessaires dans le cadre de chacun des travaux à exécuter.
	3.1.2. Exploiter des plans, des cahiers de charges, des fiches techniques.	CM	L'apprenant(e) exploite des documents dans le cadre de chacun des travaux à exécuter.
3.2. Relever des caractéristiques spécifiques sur chantier.	3.2.1. Prendre des mesures.	CM	L'apprenant(e) exploite le matériel mis à sa disposition en favorisant l'utilisation des nouvelles technologies.
	3.2.2. Identifier les exigences du client, du maître d'œuvre.	CEP	
	3.2.3. Photographier des contextes et détails de chantier.	CEP	
3.3. Concevoir des ouvrages à réaliser.	3.3.1. Planifier la fabrication et la pose des ouvrages.	CEP	
	3.3.2. Conseiller le client quant aux choix des différents composants, en tenant compte des aspects techniques et financiers.	CEP	
	3.3.3. Sélectionner le vitrage et la quincaillerie répondant à des impositions (des normes, du cahier spécial des charges, du client, économie d'énergie,).	CM	L'apprenant(e) répond aux impositions de normes, du cahier spécial des charges, de l'économie d'énergie.
	3.3.4. Etablir un plan, un croquis de fabrication.	CM	L'apprenant(e) trace à main levée ou au moyen d'un logiciel.
3.4. Etablir les commandes avec y compris les nomenclatures et les débits.	3.4.1. Rédiger le bordereau de débit.	OM	L'apprenant(e) calcule les dimensions des différents cadres des châssis, en tenant compte des caractéristiques des profilés utilisés.
	3.4.2. Rédiger les bordereaux de commande en tenant compte des dimensions commerciales.	CM	L'apprenant(e) optimise les découpes.

3.5. Etablir un devis.	3.5.1. Comparer des offres de prix de fournisseurs.	CM	L'apprenant(e) compare des offres dans le cadre de chacun des travaux à exécuter.
	3.5.2. Estimer les temps de réalisation.	CEP	
	3.5.3. Etablir les coûts des matériaux et matériels.	CM	L'apprenant(e) établit le coût pour les travaux exécutés.
	3.5.4. Rédiger le devis.	CEPICEF	
3.6. Facturer.	3.6.1. Établir le relevé des travaux effectués et matériaux et matériels utilisés.	CM	L'apprenant(e) établit des relevés pour les travaux exécutés.
	3.6.2. Appliquer les règles et la législation en vigueur sur la facturation.	CEFICEP	
	3.6.3. Etablir une facture.	CEFICEP	

Fonction 4: Fabriquer en atelier des ouvrages en PVC et Alu

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
4.1. Gérer les approvisionnements et les stocks.	4.1.1. Etablir un relevé des matériaux et matériels en stock.	CM	L'apprenant(e) établit des relevés pour les travaux exécutés.
	4.1.2. En relation avec un chantier à exécuter, établir les quantités de chacun des matériaux et matériels complémentaires à commander.	CM	L'apprenant(e) établit les quantités pour les travaux exécutés.
	4.1.3. Trier les matériaux et matériels en fonction de leurs caractéristiques (natures, dimensions, fréquences d'utilisation,).	CM	L'apprenant(e) trie les matériaux et matériels pour les travaux exécutés.
	4.1.4. Ranger les matériaux et matériels en assurant leur accès en fonction des critères d'utilisation et en respectant les règles de sécurité et de conservation.	CM	L'apprenant(e) range les matériaux et matériels pour les travaux exécutés.
	4.1.5. Organiser des lieux de stockage.	∑	L'apprenant(e) organise des lieux de stockage pour les travaux exécutés.
	4.1.6. Evaluer le coût d'un excédent de stock.	CEP	
4.2. Organiser le travail en atelier.	4.2.1. Etablir un mode opératoire des usinages.	CM	
	4.2.2. Assurer l'approvisionnement en matières premières nécessaires à une production donnée.	CM	
	4.2.3. Repérer chacun des éléments.	CM	L'apprenant(e) utilise des repères imposés.
	4.2.4. Gérer le parc machines (maintenance, outils, plan d'équipement et d'investissement) en conformité avec les règles de sécurité en vigueur.	CEP	
4.3. Réaliser des opérations d'usinage.	4.3.1. Régler les machines et les outils en fonction des opérations à réaliser.	CM	L'apprenant(e) règle les machines et les outils mis à sa disposition.
	4.3.2. Alimenter la machine en matières premières.	O	
	4.3.3. Effectuer toutes les opérations préalables au montage.	CM	

4.4. Réaliser le montage des ouvrages et leurs	4.4.1. Assembler les différents éléments.	CM	
TINITIONS.	4.4.2. Monter la quincaillerie.	CM	
	4.4.3. Effectuer le montage du vitrage.	CM	
	4.4.4. Poser des joints d'étanchéité.	CM	
		CM	
4.5. Gérer en atelier les ouvrages terminés.	4.5.1. Assurer la protection individuelle des ouvrages.	CM	
	4.5.2. Stocker les ouvrages en tenant compte de l'ordre de livraison.	CM	

Fonction 5: Poser des ouvrages en PVC et Alu sur chantier

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
5.1. Réaliser le transfert des ouvrages de l'atelier	5.1.1. Organiser le transport des ouvrages.	CEP	
au chantier.	5.1.2. Respecter la législation relative au transport de charges.	CEP	
	5.1.3. Manipuler des engins de levage nécessaires au chargement et au déchargement des ouvrages.	CEP	
5.2. Préparer la pose de chaque ouvrage.	5.2.1. Etablir un mode opératoire.	CM	
	5.2.2. Protéger les zones de travail.	CM	
	5.2.3. Démonter des ouvrages existants.	CEP	
	5.2.4. Préparer les baies.	CEP	
5.3. Poser des ouvrages.	5.3.1. Manipuler des engins de levage nécessaires à la pose des ouvrages.	CEP	
	5.3.2. Positionner les ouvrages dans les baies.	CM	
	5.3.3. Fixer les ouvrages.	CM	
	5.3.4. Effectuer le montage du vitrage.	CEP	
	5.3.5. Assurer la continuité de l'étanchéité et de l'isolation thermique.	CM	
5.4. Assurer les finitions des ouvrages.	5.4.1. Effectuer les réglages nécessaires au fonctionnement et à la sécurité.	CM	
	5.4.2. Nettoyer les ouvrages et les zones de travail.	CM	L'apprenant(e) choisit le produit adapté et applique la méthode de travail conformément aux indications du fabricant.
	5.4.3. Ragréer.	CEP	

C et Alu existants
Ž
F
s en F
'ouvrages
_
er la maintenance
<u>a</u>
: Assurer
onction (
요

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
6.1. Evaluer l'état d'ouvrages existants.	6.1.1. Vérifier l'état des surfaces.	CM	
	6.1.2. Vérifier le fonctionnement des ouvrages.	CM	
	6.1.3. Vérifier l'étanchéité et l'isolation thermique.	CM	
	6.1.4. Vérifier l'état des vitrages.	CM	
6.2. Réaliser la maintenance et la réparation d'ouvrages.	6.2.1. Effectuer des réparations de surface.	CM	L'apprenant(e) choisit le produit adapté et applique la méthode de travail conformément aux indications du fabricant.
	6.2.2. Régler la quincaillerie.	CM	
	6.2.3. Assurer la maintenance de niveau 1.	C	L'apprenant(e) lubrifie les éléments de quincaillerie mobile.
	6.2.4. Remplacer des éléments de quincaillerie.	CM	
	6.2.5. Réparer l'étanchéité et l'isolation thermique.	CM	
	6.2.6. Remplacer un vitrage.	CEP	
	6.6.2. Communiquer avec les clients (transcrire des informations techniques en langage simple)	CEP	
	6.6.3. Informer oralement et/ou par écrit l'entreprise, les clients, les différents corps de métiers :	CM	
	- ďun imprévu		
	- d'une modification		
	- de la maintenance des ouvrages		

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

Annexe 6 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

	Rue 100	CCPQ Rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles
	Tél. Fax Email	Tél.: 02 690 85 28 Fax: 02 690 85 78 Email: <u>ccpq@profor.be</u> www.enseignement.be
4. HOTELLERIE - ALIMENTATION	4.3. BOUL/	4.3. BOULANGERIE - PATISSERIE
4.3.4. CHOCOLATIER-CONFISEUR-CLACIER / CHOCOLATIERE-CONFISEUSE-GLACIERE	R / CHOCOLATIERE-CONFISEUSE	-GLACIERE
PROFIL DE FORMATION		
PQ ayant généré le PF : chocolatier-confiseur-glacier	Accord du Conseil Général	Le 21 juin 2007

LE METIER

Le chocolatier – confiseur - glacier / la chocolatière – confiseuse – glacière est un artisan qui

- fabrique ou participe à la fabrication d'une gamme de produits variés : confiseries, chocolats, glaces et sorbets ;
- g peut spécialiser son activité (ex. : spécialité régionale), occasionnellement ou régulièrement, dans la fabrication de l'un ou 'autre de ces produits, dans la réalisation de commandes dans le cadre d'occasions particulières;
- utilise des composants de base de qualité;
- met en oeuvre des équipements mécanisés et des techniques de surgélation;
- met au point de nouvelles recettes.

Le métier s'exerce dans des ateliers adaptés chez des confiseurs-chocolatiers-glaciers, chez des boulangers-pâtissiers ou chez des restaurateurs. La vente peut être organisée dans des salons de dégustation.

La pratique de ce métier nécessite un certain nombre de qualités :

- une bonne résistance physique;
- un sens de l'organisation, de l'ordre et de la méthode;
- une adaptabilité à la flexibilité des horaires ;
- un respect de la propreté et de l'hygiène alimentaire, corporelle et du matériel (guide sectoriel d'auto-contrôle);
- un sens de la créativité et de la décoration;
- un esprit commercial.

Le chocolatier-confiseur- glacier / la chocolatière – confiseuse – glacière lie tradition et innovation dans la conception et la fabrication des produits. Il s'adapte à l'évolution des nouvelles techniques du métier.

L'artisan peut aussi :

- aménager l'atelier et l'espace de vente ;
- planifier et organiser le travail de l'atelier ;
- distribuer les tâches à ses collaborateurs selon leurs compétences pour obtenir le meilleur rendement ;
- acheter les matières premières et auxiliaires et les transformer en produits finis
- diversifier sa production tout en l'adaptant à sa clientèle
- équiper son espace de vente, présenter la marchandise et entretenir de bonnes relations commerciales avec sa clientèle
 - former et gérer le personnel
- appliquer les législations et réglementations spécifiques à sa profession et gérer le commercial, l'administratif et le financier

REMERCIEMENTS

TABLE DES MATIERES

Fonction 01	ORGANISER LE TRAVAIL / LA PRODUCTION
Fonction 02	PREPARER LA FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE CHOCOLAT, DES CONFISERIES ET DES PRODUITS GLACES
Fonction 03	FABRIQUER DES PRODUITS A BASE DE CHOCOLAT
Fonction 04	FABRIQUER DES CONFISERIES
Fonction 05	FABRIQUER DES PRODUITS GLACES
Fonction 06	STOCKER ET CONSERVER
Fonction 07	INNOVER, CREER ET PERSONNALISER SA PRODUCTION
Fonction 08	COMMERCIALISER
Fonction 09	RESPECTER LES NORMES D'ERGONOMIE - SECURITE - HYGIENE - ENVIRONNEMENT
Fonction 10	S'INTÉGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

Fonction 1: ORGANISER LE TRAVAIL / LA PRODUCTION

S CLAS INDICATEUR DE MAITRISE DE S COMPETENCES COMP	S	CEP	res CM	CM L'apprenant(e) est à même d'identifier différents paramètres entrant en ligne de compte pour l'estimation du prix de vente	CM	CM	SS CM
COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	1.1.1. Etablir le stock des matières premières et emballages	1.1.2. Etablir les prévisions de vente	1.1.3. Calculer le prix de revient des matières premières	1.1.4. Estimer le prix de vente du produit	1.1.5. Etablir le stock des produits finis	1.1.6. Vérifier la disponibilité du matériel	1.2.1. Déterminer le bon ordre des séquences de fabrication
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	1.1. Collationner les données utiles						1.2. Etablir un plan de travail adapté

CEP	CM	CEP	CEP
1.3.1. Acheter les matières premières et auxiliaires selon l'état de la réserve et les prévisions de vente	1.3.2. Réceptionner et contrôler la quantité des matières livrées	1.4.1. Identifier les compétences de ses collaborateurs	1.4.2. Organiser le travail d'une équipe
1.3. Gérer le stock		1.4. Distribuer les tâches aux collaborateurs selon les compétences de chacun	

Fonction 2: PREPARER LA FABRICATION DES PRODUITS A BASE DE CHOCOLAT, DES CONFISERIES ET DES PRODUITS GLACES

INDICATEUR DE MAITRISE DE COMPETENCES				L'apprenant(e) est à même de reconnaître les saveurs			
CLAS S COMP	C	NO O	CEF	CM	CM	Ö	Ö
COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	2.1. Veiller à la propreté du plan de travail	2.2.1. Régler les différents paramètres du matériel (températures)	2.3.1. Développer ses facultés organoleptiques	2.3.2. Identifier le goût des produits	2.3.3. Identifier les ingrédients nécessaires à la production	2.3.4. Déterminer leur état de fraîcheur et leur qualité à toutes les étapes de la fabrication	2.3.5. Faire fondre préalablement le chocolat en prévision du travail à réaliser
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	2.1.Organiser le plan de travail	2.2. Mettre en place le matériel	2.3. Sélectionner les ingrédients et éventuellement les mettre en condition d'utilisation				

Fonction 3: FABRIQUER DES PRODUITS A BASE DE CHOCOLAT

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS S COMP	INDICATEUR DE MAITRISE DE COMPETENCES	
3.1. Exécuter les différentes étapes de la fabrication de produits moulés, dressés,	3.1.1. Lire, comprendre et appliquer la fiche de fabrication	CM		
enrobés et de sujets creux	3.1.2. Peser, mesurer les ingrédients à utiliser	CM		
	3.1.3.Tempérer le chocolat suivant les méthodes disponibles	∑ O	L'apprenant(e) est à même d'utiliser les méthodes traditionnelles artisanales de base (Marbre, micro-ondes, tempéreuse à roue, ensemencement)	
	3.1.4. Préparer les fourrages	CM	L'apprenant(e) prépare des fourrages de base	
	3.1.5. Chemiser les moules	CM		
	3.1.6. Remplir avec les intérieurs	CM		1
	3.1.7. Tremper ou enrober l'intérieur	CM		1
	3.1.8. Dresser l'appareil dans une cuvette	CM		
	3.1.9. Décorer	CM		1
	3.1.10. Démouler	CM		
				1

3.2. Réaliser une pièce décorative et/ou artistique	3.2.1. Concevoir le projet sur papier	CM	L'apprenant(e) dessine le projet sur base de données reçues et en réalise les gabarits
	3.2.2. Composer les éléments	CM	
	3.2.3. Assembler les éléments	CM	
	3.2.4. Décorer	OM	
	3.2.5. Sculpter et modeler	CEF/ CEP	
3.3. Créer des éléments décoratifs	3.3.1. Se documenter	CM	
	3.3.2. Imaginer	CEP	
	3.3.3. Utiliser les techniques appropriées pour la création de décors divers	CM	
3.4. Fabriquer des pâtes à tartiner	3.4.1. Utiliser les techniques appropriées	CM	
3.5. Contrôler la qualité des produits	3.5.1. Repérer les critères de qualité des produits à toutes les étapes de la fabrication	CM	
	3.5.2. Remédier aux erreurs	CEP	

Fonction 4: FABRIQUER DES CONFISERIES

ACTIVITÉS DÉCRITES DANS LE(S) PQ	COMPÉTENCES DU (DES) PQ COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLAS S COMP	INDICATEURS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES
 4.1. Exécuter les différentes étapes de la fabrication de produits comme pâtes de fruits, 	4.1.1. Lire, comprendre et appliquer la fiche de fabrication	CM	
d'amandes, gommes, bonbons, caramels, nougats, lards.	4.1.2. Cuire le sucre à la bonne température	CM	
oroduits	4.1.3. Utiliser les techniques appropriées au produit concerné	CM	
4.2. Réaliser une pièce décorative et/ou artistique	4.2.1. Concevoir le projet sur papier	CM	L'apprenant(e) dessine le projet sur base de données reçues et en réalise les gabarits
	4.2.2. Composer les éléments (sucres soufflés, tirés, coulés, pastillage)	CM	
	4.2.3. Assembler les éléments	CM	
	4.2.4. Décorer	CM	
4.3. Créer des éléments décoratifs	4.3.1.Se documenter	CM	
	4.3.2. Imaginer	CEF/ CEP	
	4.3.3. Utiliser les techniques appropriées pour la création de décors divers	CM	
4.4. Contrôler la qualité des produits	4.4.1. Repérer les critères de qualité des produits à toutes les étapes de la fabrication	CM	
	4.4.2. Remédier aux erreurs	CEP	

Fonction 5: FABRIQUER DES PRODUITS GLACES

INDICATEUR DE MAITRISE DE COMPETENCES				L'apprenant(e) dessine le projet sur base de données recues et en réalise les gabarits					
CLAS S COMP	CM	CM	CM	CM	CM	CM	CM	CM	CEP
COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	5.1.1. Lire, comprendre et appliquer la fiche de fabrication	5.1.2. Utiliser les techniques appropriées au produit concerné, dans le respect de la législation : cuire, pasteuriser, refroidir, turbiner	5.1.3. Tenir compte des saisons, de la clientèle, du format des différents supports	5.2.1. Concevoir le projet sur papier	5.2.2. Réaliser les éléments (ingrédients de base et additionnels)	5.2.3. Assembler les éléments	5.2.4. Décorer	5.3.1. Repérer les critères de qualité des produits à toutes les étapes de la fabrication	5.3.2. Remédier aux erreurs
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	5.1.Exécuter les différentes étapes de la fabrication de produits glacés comme : glaces, sorbets, mousses, parfaits, granités, soufflés			5.2. Réaliser un produit glacé à thème ou de circonstance				5.3. Contrôler la qualité des produits	

Fonction 6: STOCKER ET CONSERVER

INDICATEUR DE MAITRISE DE COMPETENCES					
CLASS COMP.	CM	CM	⊠ O	N O	CM
COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	6.1.1. Identifier les appareils, le matériel et les méthodes nécessaires à la conservation	6.1.2. Appliquer les règles de conservation correspondant aux différentes matières et produits	6.1.3. Appliquer la législation en vigueur en particulier les règles de traçabilité	6.1.4. Tenir compte des recommandations des fournisseurs pour les matières premières	6.1.5. Contrôler la fraîcheur des produits dans le temps
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	6.1. Entreposer les matières premières et les produits finis				

Fonction 7: INNOVER, CREER ET PERSONNALISER SA PRODUCTION

INDICATEUR DE MAITRISE DE COMPETENCES							
CLASS COMP.	CEF/	WO CM	CEF/ CEP	S C	CEP	N O	CEF/ CEP
COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	7.1.1. Rechercher des nouvelles flaveurs, assemblages, techniques, formes, supports,	7.1.2. Adapter des recettes	7.1.3. Oser innover	7.1.4. S'informer de l'origine des matières premières	7.1.5. S'assurer de la durabilité et de la faisabilité d'un produit innovant (coût, stabilité,)	7.2.1. Imaginer des présentations adaptées aux produits, à la clientèle, aux circonstances,	7.2.2. Oser innover
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	7.1. Créer des produits innovants 7.1.1. Rechercher assemblages, tech supports,					7.2. Créer des présentations originales	

Fonction 8 : COMMERCIALISER

INDICATEUR DE MAITRISE DE COMPETENCES									
CLASS COMP.	CM	CEF/ CEP	CM	CM	CM	CM	CM	CM	CM
COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	8.1.1. Appliquer les règles d'un agencement fonctionnel et harmonieux	8.1.2. Décorer harmonieusement l'extérieur (façade) et l'intérieur	8.1.3. Disposer les comptoirs d'exposition et les machines de façon sécuritaire et ergonomique	8.2.1. Organiser l'étalage selon certains critères : forme, couleur, perspective, volume	8.2.2. Etiqueter et afficher les prix dans le respect de la législation	8.2.3. Mettre en évidence les nouveautés et les promotions	8.2.4. Adapter l'étalage en fonction des périodes de fêtes et des événements	8.2.5. Rechercher l'originalité	8.2.6. Réassortir
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	8.1. Agencer le magasin			8.2. Dresser l'étalage et les surfaces de présentation					

8.3. Prendre les commandes et servir	8.3.1. Accueillir le client	CM
	8.3.2. Informer et conseiller le client	CM
	8.3.3. Favoriser la vente de produits complémentaires	CM
	8.3.4. Enregistrer les commandes à réaliser	CM
	8.3.5. Emballer et/ou procéder au service des commandes	CM
	8.3.6. S'informer de la satisfaction du client	CM
	8.3.7. Encaisser	CM
8.4. Livrer les commandes	8.4.1. Comprendre la fiche de livraison et en suivre les instructions avec précision	CM
	8.4.2. Vérifier la conformité de la commande	CM
	8.4.3. Utiliser les documents de transport adéquats.	CM
	8.4.4. Appliquer la législation en vigueur concernant le transport des denrées alimentaires	CM
8.5. Assurer le développement commercial de l'entreprise	8.5.1. Rechercher de nouveaux débouchés	CEP
	8.5.2. Se faire connaître	CEP
	8.5.3. Tenir compte des éléments de marketing	CEP/ CEF
	8.5.4. Tenir compte de l'évolution du marché	CEP

Fonction 9: RESPECTER LES NORMES D'ERGONOMIE - SECURITE - HYGIENE - ENVIRONNEMENT

INDICATEUR DE MAITRISE DE		L'apprenant(e) applique ces règles dans la limite de l'infrastructure existante					
CLASS	MO	CM	OM	CM	CM	MO	OM
COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES	9.1.1. repérer et appliquer correctement les éléments pertinents dans les textes législatifs et réglementaires	9.1.2. Les intégrer dans sa vie professionnelle	9.1.3. Identifier les situations potentiellement dangereuses et développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail et des risques pour la santé	9.1.4. Intégrer les techniques de manutention et les règles ergonomiques	9.1.5. Respecter les prescriptions réglementaires concernant les sources d'énergie utilisées dans la profession	9.1.6. Identifier les risques d'incendie que peuvent engendrer l'utilisation de produits et/ou des situations de travail	9.1.7. Identifier les différents pictogrammes.
ACTIVITES DECRITES DANS	9.1. Appliquer les dispositions légales et réglementaires en matière d'ergonomie, de sécurité et d'hygiène						

		L'apprenant(e) applique ces règles dans la limite de l'infrastructure existante				
CM	CM	CM	CM	CM	CEF / CEP	CEF / CEP
9.2.1. Repérer les éléments pertinents dans les textes législatifs et réglementaires	9.2.2. Interpréter correctement les diverses dispositions	9.2.3. Les intégrer dans sa vie professionnelle	9.2.4. Utiliser les techniques de tri, de stockage et d'évacuation des déchets, conditionnements et produits dangereux	9.3.1. Identifier les responsabilités incombant au chef d'entreprise	9.3.2. Mettre en œuvre les procédures légales qui en découlent	9.3. 3 Contrôler le respect par le personnel des diverses législations en vigueur
9.2. Appliquer les dispositions légales, les réglementations et les recommandations en vigueur	en matière de protection de l'environnement			9.3. Faire appliquer les diverses législations en vigueur		

Fonction 10: S'INTÉGRER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) P.Q.	COMPETENCES DU (DES) P.Q. COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS COMP.	INDICATEUR DE MAITRISE DE COMPETENCES
10.1. Communiquer avec la hiérarchie, le personnel, les clients. les	10.1.1. Utiliser le langage thématique véhiculaire	M O	
fournisseurs, les confrères	fournisseurs, les confrères 10.1.2Lire et interpréter les documents techniques propres aux activités professionnelles	S C	
	10.1.3. Utiliser les supports de communication courants dans la profession	∑ O	
	10.1.4. Respecter l'interlocuteur	CM	
10.2 Situer son activité professionnelle dans le cadre général de l'entreprise et de son fonctionnement	10.2.1. Identifier les activités de l'entreprise en amont et en aval	CEP	
10.3. Assurer la gestion administrative, commerciale et financière	10.3.1. Répondre aux exigences légales en matière de connaissance de gestion	CEF	

CM	CEF	CEP	CEP
10.4.1. Participer à des salons, concours, visites d'entreprises	10.4.2. Suivre des formations complémentaires	10.4.3. S'informer des nouveautés (produits, technologie, législation nationale, européenne et internationale)	10.4.4. S'auto-évaluer
10.4. Effectuer les démarches nécessaires pour rester au courant de l'évolution du métier			

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

Annexe 7 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

CCPQ

Rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles Tél.: 02 690 85 29-30 Fax: 02 690 85 78 Email: <u>ccpq@profor.be</u>

www.enseignement.be

3.1. GROS - OEUVRE

3.1.15. VOIRISTE

3. CONSTRUCTION

Le 23 mai 2007 Approbation par la Commission Consultative Accord du Conseil Général Confirmation au Parlement Validation par la CCPQ PQ ayant généré le PF : Voiriste. PROFIL DE FORMATION

LE METIER

Le/la voiriste travaille sous les ordres d'un supérieur hiérarchique. Il participe activement aux réalisations ci-dessous :

Réaliser des fondations (terrassements, coffre de route, ...).

Poser des canalisations et des éléments préfabriqués, y compris tous les types de bordure.

Réaliser des chambres de visite.

Réaliser des travaux de récolte, d'évacuation et de drainage des eaux.

Participer à la réalisation des revêtements routiers.

Réaliser de petits travaux de réparation d'égouttage et de revêtement.

Remarque: maintenance de niveau 1.

Les Chargés de mission

de la CCPQ

REMERCIEMENTS

syndicats, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des commissions consultatives, nous ont aidés à construire le Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des présent profil de formation. Nous remercions aussi tout particulièrement les services de la Confédérations de la Construction wallonne pour l'accueil des groupes de travail et l'aide logistique apportée à la construction du document.

La Présidente

de la Commission consultative

du Secteur 3 « Construction »

Francis OTTE

Jean TEFNIN

Nathalie BERGERET

TABLE DES MATIERES

Le métier

Remerciements

Table des matières

Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de respect de personnes et de l'environnement. Fonction 01

Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

Réaliser des fondations et des remblais nécessaires aux travaux de voirie.

Fonction 04 Réaliser des égouttages.

Fonction 03

Fonction 02

Poser des éléments préfabriqués.

Fonction 05

Fonction 06

Réaliser de petits travaux de réparation.

t.	
=	
7	
=	
Į	
~	
=	
⊑	
⊆	
\overline{c}	
.=	
>	
ᇷ	
~	
_	
a	
=	
0	
Ŧ	
e	
4.	
Ŋ	
е	
┖	
_	
≂	
ŭ	
g (S	
<u> </u>	
ā	
Ω	
nomie et de respect des personnes et de l'envirol	
Ñ	
്ര	
Ō	
بب	
بر	
୍ ଦ	
Ō	
75	
2	
ש	
_	
(D)	
ズ	
0	
Ţ	
е	
e	
=	
┕	
\simeq	
0	
Ŏ	
゠	
<u> </u>	
, er	
d'ergonomie	
d'er	
કે, d'erd	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
rité, d'hvgiène, d'erc	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
9	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
9	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	
<i>onction 01.</i> Respecter les règles de sécurité, d'hγgiène, c	
tespecter les règles de sécurité, d'hγgiène, α	

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise des compétences
1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	1.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	1.1.2. Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.	CEP	
	1.1.3. Identifier des situations potentiellement dangereuses.	CEP	
	1.1.4. Participer à la mise en place de la signalisation du chantier.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	1.1.5. Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des surfaces, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	1.1.6. Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs lors du travail en profondeur.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
1.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	1.2.1. Manutentionner des charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.	CM	L'apprenant(e) utilise le matériel mis à sa disposition, de manière efficiente, en respectant les règles de sécurité personnelles et collectives.
1.3. Utiliser le matériel et les équipements.	1.3.1. Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique et pneumatique, propres à la profession.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	1.3.2. Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	1.3.3. Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
1.4. Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	1.4.1. Manipuler et utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	1.4.2. Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	™	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.

1.5. Eliminer les déchets et les	1.5. Eliminer les déchets et les 1.5.1. Trier les déchets dans le respect des législations, des	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
résidus.	réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.		
	1.5.2. Stocker les déchets dans le respect des législations, des	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	réglementations et des recommandations en vigueur en matière de		
	protection de l'environnement.		
	1.5.3. Evacuer les déchets dans le respect des réglementations en	S	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	vigueur en matière de protection de l'environnement.		

nnelle.
professio
s la vie p
rer dans
t s'intég
a qualité e
Ξ
n 02. Assure
Fonction

2.1. Organiser son poste de travail.	2.1.1. S'informer sur le travail à réaliser.	CM	L'apprenant(e) s'informe de ses tâches et contraintes auprès de son responsable
	2.1.2. Relever des informations nécessaires sur un plan ou un croquis.	CM	nierardinque. L'apprenant(e) est capable de relever des informations dans le cadre des travaux exécutés durant sa formation.
	2.1.3. Planifier son travail.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	2.1.4. Approvisionner son poste de travail.	CM	L'apprenant(e) tient compte des tâches et contraintes qui lui sont données.
	2.1.5. Vérifier que les réseaux d'énergie et de distribution aériens et/ou souterrains ne présentent aucun risque d'accident.	CEP	
	2.1.6. Assurer la maintenance de niveau 1 de l'outillage et du matériel utilisés.	C	
	2.1.7. Nettoyer son poste de travail.	CM	
ıvail,	2.2.1. Assurer le bon suivi des travaux entamés.	CM	
conformément aux directives reçues.	2.2.2. Protéger le travail, les matériels et les matériaux à mettre en œuvre.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	2.2.3. Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
2.3. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	2.3.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CM	L'apprenant(e) est capable de travailler en équipe dans le cadre des travaux exécutés durant sa formation.
	2.3.2. Participer aux travaux de relevés d'alignements et de reports de niveaux.	CM	L'apprenant(e) participe dans le cadre des travaux exécutés durant sa formation.
	2.3.3. Etre ponctuel et assidu.	CM	
	2.3.4. Suivre les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.	CEP	
	2.3.5. Communiquer dans le cadre de son milieu de travail.	CM	L'apprenant(e) rapporte, oralement et/ou par écrit, l'état d'avancement du chantier et les besoins en matériaux.
	2.3.6. Travailler de manière autonome.	∑ O	L'apprenant(e) travaille en tenant compte des tâches et contraintes reçues de son responsable hiérarchique.
	2.3.7. Développer des attitudes déontologiques.	CEP	
	2.3.8. Informer son supérieur hiérarchique de toute anomalie constatée.	CEP	
	2.3.9. Guider le conducteur d'engin de chantier.	S	L'apprenant(e) applique la codification gestuelle.

S S 2.4.1. Respecter la culture de l'entreprise.2.4.2. S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité. 2.4. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.

voirie.
qe
travaux d
aux
tions et des remblais nécessaires aux trav
s néces
blais
rem
des
s et des
dations
les fondat
r des f
liser
Réal
03.
nction
F

Fonction 03. Réaliser c	Fonction 03. Réaliser des fondations et des remblais nécessaires aux travaux de voirie.	aux de	voirie.
3.1. Effectuer des travaux de. démontage et/ou de démolition	3.1.1. Choisir l'outillage et le matériel adéquats.	CM	L'apprenant(e) choisit parmi le matériel et l'outillage se trouvant à sa disposition.
	3.1.2. Utiliser l'outillage et le matériel de manière adaptée.	CM	
	3.1.3. Démonter des revêtements.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.1.4. Repérer la présence d'impétrants.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.1.5. Identifier la nature des impétrants.	CM	L'apprenant(e) distingue les réseaux d'énergie et de distribution souterrains, en fonction des codes d'identification.
3.2. Effectuer des travaux de terrassement.	3.2.1. Reporter des niveaux	CM	L'apprenant(e) participe aux travaux de report de niveaux.
	3.2.2. Respecter des niveaux	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.2.3. Terminer manuellement le travail de terrassement.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.2.4. Dégager si nécessaire les impétrants manuellement.	∑ C	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	3.2.5. Effectuer des petits travaux de terrassement au moyen de petits engins.	CEF/	
	3.2.6. Assurer le blindage des tranchées dans le respect des règlementations, et en cas de nécessité.	C	L'apprenant(e) participe au placement et au démontage des blindages, en respectant des consignes.
3.3. Réaliser un coffre.	3.3.1. Placer les différentes couches de fondation.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en œuvre du coffre de voirie (géotextile, ballast,), en respectant les directives reçues.
	3.3.2. Protéger les différents impétrants.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en place des différentes protections, en respectant les directives reçues.

es.
0
utta
0
$\boldsymbol{\sigma}$
é,
des
$\boldsymbol{\sigma}$
ē
<u>.</u>
ल
·Φ
$\mathbf{\alpha}$
4.
O
Ξ
0
╤
ပ
Ē
ᅙ

4.1. Préparer des fonds de	4.1.1. Niveler le fond de fouille.	⊠ C	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
Toullies	4.1.2. Réaliser une semelle (béton, stabilisé, empierrement,).	⊠ O	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
4.2. Réaliser une chambre de visite	4.2.1. Poser une chambre de visite préfabriquée.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en place en respectant les consignes reçues.
	4.2.2. Elever les maçonneries.	ΣO	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	4.2.3. Poser des cadres de mise à niveau et des trappillons.	™	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
	4.2.4. Réaliser un cimentage et/ou un cuvelage de chambre de visite	O	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
4.3. Poser des canalisations	4.3.1. Poser des tuyaux y compris des accessoires.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en place en respectant les consignes et les techniques de pose.
	4.3.2. Compacter des remblais par couches successives.	CM	L'apprenant(e) effectue le travail manuellement et mécaniquement, en respectant les consignes reçues.
	4.3.3. Effectuer des raccordements de tuyaux sur un égouttage existant.	CM	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
4.4. Réaliser des opérations de drainage.	4.4.1. Réaliser le coffre de drainage.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en place en respectant les consignes et les techniques de réalisation.
	4.4.2. Poser des drains.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en place en respectant les consignes et les techniques de pose.
	4.4.3. Exécuter le remblai.	∑ O	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues et les techniques de remblayage des drains

préfabriqués.
éléments pr
Placer des
n 05.
Fonctio

5.1. Poser des bordures et des éléments de surface de récolte des eaux.	5.1.1. Positionner des éléments.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en place en respectant les consignes et les techniques de positionnement.
	5.1.2. Régler les éléments.	™	L'apprenant(e) participe à la mise en place en respectant les consignes et les techniques de réglage.
	5.1.3. Stabiliser les éléments.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en place en respectant les consignes et les techniques de stabilisation.
5.2. Poser des pavés de type autobloquant et des dalles en béton.	5.2.1. Mettre en oeuvre des pavements sur chape.	CM	L'apprenant(e) participe à la mise en oeuvre en respectant les consignes et les techniques de pose.
	5.2.2. Mettre en oeuvre des pavements sur mortier de pose.	™	L'apprenant(e) participe à la mise en oeuvre en respectant les consignes et les techniques de pose.
	5.2.3. Effectuer le jointoiement.	⊠ C	L'apprenant(e) participe à la mise en oeuvre en respectant les consignes et les techniques de jointoiement.

Fonction 06. Réaliser de petits travaux de réparation.

			L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) participe au travail en respectant les consignes et les techniques de remblayage.		L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.	L'apprenant(e) respecte les consignes reçues.
CEP	CEP	CEP	CM	CM	CM	CM		CM	CM	CM	CM	CM	CM	CM
6.1.1. Evaluer la nature des travaux à effectuer.	6.1.2. Déterminer les quantités et les caractéristiques des matériaux et des matériels nécessaires à l'exécution du travail.	6.1.3. Communiquer le résultat des observations.	6.2.1. Réaliser des fouilles.	6.2.2. Remplacer l'élément défectueux.	6.2.3. Assurer l'étanchéité de la partie réparée.	6.2.4. Remblayer.	6.2.5. Réparer le revêtement (voir 6.3 ou 6.4).	6.3.1. Eliminer la partie défectueuse.	6.3.2. Remettre un coffre en état.	6.3.3. Poser le revêtement en tenant compte de ses caractéristiques.	6.4.1. Démonter la partie défectueuse.	6.4.2. Remettre un coffre en état.	6.4.3. Paver en respectant le (les) appareillage(s) existante(s).	6.4.4. Jointoyer les parties réparées.
6.1. Diagnostiquer la nature des 6. travaux de réparation à effectuer. 6. ca ca la capacitation de la capaci			6.2. Réparer une portion de 6.2. maçonnerie et/ou un élément 6.2.2 d'égouttage. 6.2.2 6.2.2					6.3. Réparer manuellement un 6.3.1. E revêtement en béton et/ou 6.3.2. F bitumeux. 6.3.3. e de ses			6.4. Réparer manuellement des 6.4 pavements (autobloquants ou 6.4 dalles).			

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

Annexe 8 à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire

CCPQ « Les Ateliers » Rue A. Lavallée, 1 1080 Bruxelles

E-mail: www.enseignement.be

4. HOTELLERIE-ALIMENTATION 4.2. BOUCHERIE

VENDEUR/ VENDEUSE EN BOUCHERIE- CHARCUTERIE ET PLATS PRÉPARÉS À EMPORTER 4.2.13. PREPARATEUR/PREPARATRICE EN BOUCHERIE

PROFIL SPECIFIQUE

PROFIL DE FORMATION SPECIFIQUE		
PQ ayant généré le PF : Préparateur/préparatrice en boucherie-	Accord du Conseil Général	Le 20 septembre 07
vendeur/vendeur en boucherie- charcuterie et plats préparés	Confirmation du Parlement	Le

LE METIER

Sous la responsabilité d'un boucher- charcutier,

préparés à emporter, vend, écoute et donne des conseils à la demande des clients sur le choix des morceaux, la façon de les le préparateur/ la préparatrice en boucherie prépare des produits à partir de morceaux de découpe d'animaux de boucherie (viande de bœuf, porc, mouton, cheval, volaille, gibier et abats)- le vendeur/ la vendeuse en boucherie- charcuterie et plats cuisiner, mais également concernant tous les autres produits mis à la vente, y compris les plats préparés à emporter

spécifiques au secteur alimentaire (AR autocontrôle du 14 .11.2003) concernant la traçabilité, la sécurité et l'hygiène, la chaîne du préparations pour la vente directe ou les commandes (spécialités, produits travaillés), veillent à l'assortiment du comptoir, servent IIs/ elles travaillent, soit dans les boucheries artisanales, soit dans les boucheries de grande distribution où ils/ elles assurent les froid et les règlements de l'entreprise. L'exercice de ces fonctions demande une bonne maîtrise de la lecture, du calcul et de les clients selon les besoins du service, tout en s'intégrant à l'équipe et en respectant strictement les législations en vigueur écriture.

Aucun accès à la profession n'est requis pour exercer ce métier, mais il y a toutefois obligation de passer la visite médicale spécifique au secteur alimentaire.

REMERCIEMENTS

formation (SFPME, IFAPME, IFP), de l'enseignement secondaire ordinaire et en alternance, de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement de promotion sociale, aux inspecteurs et responsables du secteur hôtellerie-Renmans), des fédérations patronales (Fedis, Fédération des Bouchers-Charcutiers), des opérateurs de Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des entreprises (Mestdagh, Delhaize, alimentation et aux organisations syndicales professionnelles et interprofessionnelles.

Paul BALANCIER

Président de la Commission Consultative « Hôtellerie- Alimentation »

Joëlle BONFOND- PIEDBOEUF Nicole MONTIGNY- MILLING Chargées de mission

TABLE DES MATIÈRES

a)
boucherie
de bou
les produits
se les
Préparer
n 01
Fonction

Vendre des produits de boucherie, de charcuterie et des plats préparés Fonction 02

à emporter

Respecter les législations concernant l'environnement Fonction 03

Respecter les normes d'ergonomie et les règles de sécurité et d'hygiène Fonction 04

Fonction 05 Respecter les normes de qualité

Fonction 06 Assurer l'entretien, le nettoyage et la désinfection

Fonction 07 S'intégrer dans la vie professionnelle

Fonction 08 Se perfectionner

boucherie
qe
éparer des produits de l
des
₫
- :
Ò
Fonction 01:

INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES									
CLASS. COMP.	CM	CM	CM	CM	OM	CM	CM	CM	CM
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	 1.1. Respecter la planification du travail déterminée par le responsable de l'atelier 	1.1.2. Organiser son travail en fonction de la fiche de production.	1.1.3. Vérifier l'état des stocks.	1.1.4. Signaler au responsable les risques de rupture de stocks.	 1.15. Vérifier l'état et le bon fonctionnement des outils (couteaux aiguisés,), des appareils et des machines. 	 1.6. Identifier les pièces de viande et les matières auxiliaires nécessaires aux différentes utilisations. 	1.1.7. Appliquer le principe de rotation des produits : First In First Out (FIFO).	1.1.8. Respecter la chaîne du froid.	1.1.9. Respecter la législation en vigueur.
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	1.1.1. Rassembler les matières premières, auxiliaires, les consommables et les outils.								

S	∑ O	∑ O	∑ O	∑ O	CM
1.2.1. Appliquer les techniques de coupe, bardage et ficelage.	1.2.2. Appliquer les techniques et les procédures de préparation des viandes crues et hachées (désaler les boyaux, préparer du haché, préparer des saucisses).	1.2.3. Appliquer les techniques et les procédures de préparation des viandes crues coupées et tranchées (escalopes panées, gyros, brochettes, viande de pita,).	1.2.4. Appliquer les techniques et les procédures de préparation des produits mixtes (oiseaux sans tête, paupiettes,).	1.2.5. Appliquer les techniques et procédures de préparation en vue de constituer des plateaux (fondues, barbecues, pierrades, wok).	1.2.6. Respecter les proportions exactes reprises sur la fiche de production
Effectuer les différentes sortes de préparations.					
1.2					

<u>6.</u>	Conditionner et réfrigérer les viandes et les préparations.	1.3.1. Conditionner les produits.	CM	L'apprenant(e) doit maîtriser les formes de conditionnement mis à sa disposition pendant la formation.
		1.3.2. Respecter les normes d'autocontrôle appliquées par l'entreprise.	CEP	
		1.3.3. Assurer la continuité de la traçabilité (identification des produits, dates de fabrication,).	CM	L'apprenant(e) assure la traçabilité des produits et des fabrications mis en œuvre.
		1.3.4. Appliquer le principe de rotation (FIFO).	CM	
4.	Approvisionner régulièrement les comptoirs de vente.	1.4.1. Vérifier le manque de marchandises et gérer le réassortiment des comptoirs.	CM	L'apprenant(e) maîtrise cette compétence en situation réelle (comptoir d'application ou d'entreprise).
		1.4.2. Appliquer le principe de rotation (FIFO).	CM	

Fonction 02 : Vendre des produits de boucherie, de charcuterie et des plats préparés à emporter.

CLASS. INDICATEURS DE MAITRISE DES COMP.	CM	et CEP eprise,	saux CM	rie et CM	rter et CM nement	nt et CM L'apprenant(e) utilise les étiquettes rédigées par le responsable de l'atelier.	au CM re.	les CM	CEP
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	2.1.1. Respecter l'ordre de l'étalage déterminé par le responsable .	2.1.2. Organiser l'étalage selon un ordre et des critères déterminés par l'entreprise, en tenant compte de la législation	2.1.3. Identifier la destination des morceaux de viande et leurs appellations spécifiques.	2.1.4. Identifier les produits de charcuterie et leurs appellations spécifiques.	2.1.5. Identifier les préparations à emporter et à réchauffer, les produits complémentaires et d'accompagnement (pommes « Macaire », gratin dauphinois,)	2.1.6. Etiqueter les produits correctement et clairement.	2.1.7. Vérifier l'état du stock et signaler au responsable les risques de rupture.	2.1.8. Appliquer le principe de rotation des produits dans le comptoir (FIFO).	2.1.9. Réagir en fonction de la durée de
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	2.1. Dresser les comptoirs avec les produits destinés à la vente.								

	2.1.10. Appliquer la continuité de la traçabilité.	Σ O	L'apprenant(e) maîtrise cette compétence en situation réelle (comptoir d'application ou d'entreprise).	i 1 1 1
	2.1.11. Respecter les dates limites de consommation.	CM		! ! !
2.2. Accueillir le client, gérer sa demande en vente comptoir ou par multimedia et le servir.	2.2.1. Réceptionner et transmettre les commandes.	CM		
	2.2.2. Gérer les commandes dans le cadre de ses fonctions.	CM		! ! !
	2.2.3. S'informer de la faisabilité de la commande et en assurer le suivi.	CM		
	2.2.4. Utiliser les multimedia (tél, fax, GSM, PC).	CM		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	2.2.5. Communiquer de manière professionnelle et commerciale.	CM		!
	2.2.6. Personnaliser l'accueil	CM		
	2.2.7. Fidéliser le client.	CEP		!
	2.2.8. Argumenter et être assertif.	CM		
	2.2.9. Identifier les pièces de viande et les préparations.	CM		1 1 1 1 1 1 1
	2.2.10.Conseiller le client dans ses choix, concernant les modes de préparation et de cuisson.	M C		

CEP	CM	CEP	CM	CEP	CM	CEP	CM	CM	CEP
2.2.11. Promouvoir les nouveaux produits et les produits complémentaires éventuellement au travers de démonstrations et/ou de dégustations.	2.2.12. Appliquer les techniques de coupe comptoir.	2.2.13. Evaluer à l'œil et au toucher le poids des coupes.	2.2.14. Répondre aux interrogations du client concernant la charcuterie (base de composition,) et les plats préparés.	2.2.15. Répondre au client concernant les problèmes liés à l'actualité du marché de la viande en se référant, si nécessaire, aux fiches techniques ou au responsable de l'atelier.	2.3.1. Vérifier le bon fonctionnement de la balance.	2.3.2. Maîtriser les procédures de pesée.	2.3.3. Peser les produits en respectant les quantités demandées.	2.3.4. Utiliser le conditionnement adéquat.	2.3.5. Respecter les techniques d'emballage propres à l'entreprise.
					2.3. Peser et emballer.				

2.4.	Etablir le ticket de caisse et	Etablir le ticket de caisse et 2.4.1. Utiliser une caisse enregistreuse.	CM	L'apprenant(e) pointe le prix du produit
	encalsser	2.4.2. Vérifier l'exactitude des données encodées et enregistrées.	CM	achete.
·		2.4.3. Maîtriser les différents modes de paiement.	CEP	
		2.4.4. Rendre correctement la monnaie.	CEP	
2.5.	2.5. Gérer les réclamations des clients.	2.5.1. Ecouter, en restant assertif, les doléances du client	CEP	
		2.5.2. Comprendre l'objet de la réclamation.	CEP	
		2.5.3. Respecter les consignes données par l'entreprise pour proposer des alternatives.	CEP	

Fonction 03: Respecter les législations concernant l'environnement.

CLASS. INDICATEURS DE MAITRISE DES COMP. COMPETENCES		!		
CLASS. COMP.	CM	CM	CM	CEP
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	3.1.1. Récolter et enlever les déchets.	3.1.2. Pratiquer le tri des déchets.	3.1.3. Appliquer la législation en vigueur.	3.1.4. Appliquer les consignes de l'entreprise.
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	3.1. Traiter les déchets.			

Fonction 04: Respecter les normes d'ergonomie et les règles de sécurité et d'hygiène.

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
4.1. S'adapter aux règlements en vigueur.	4.1.1. Décrypter les pictogrammes.	CM	
	4.1.2. Appliquer, selon la législation en vigueur, les règles d'hygiène professionnelle et de sécurité.	C⊠	
	4.1.3. Appliquer les normes de santé et d'ergonomie.	OM	L'apprenant(e) respecte les mesures de prophylaxie en cas de problème de santé.
	4.1.4. Avoir une hygiène personnelle irréprochable.	CM	
	4.1.5. Respecter la législation en vigueur sur le traitement des denrées.	CM	
	4.1.6. Respecter les temps de passage (transfert des marchandises de l'atelier vers les comptoirs).	CM	
4.2. Porter les vêtements de travail spécifiques et les Equipements de Protection	4.2.1. Appliquer les normes de travail fixées par la législation .	CM	
Individuelle (EPI) prévus par la législation et l'entreprise.	4.2.2. Appliquer les normes en vigueur dans l'entreprise.	CEP	

Fonction 05: Respecter les normes de qualité.

CLASS. INDICATEURS DE MAITRISE DES COMP. COMPETENCES	CM	CM	CM
COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	5.1.1. Adapter la précision de son geste (pas de coup de couteau dévalorisant la viande).	5.2.1. Lire, décoder et comprendre les fiches techniques.	5.2.2. Respecter scrupuleusement les fiches techniques.
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	5.1. S'adapter aux normes de qualité en vigueur dans l'entreprise.	5.2. Décrypter les fiches techniques	

Fonction 06: Assurer l'entretien, le nettoyage et la désinfection.

6.1. Désinfecter et procéder au nettoyage du matériel, des plans de travail, des comptoirs, des frigos, des chambres froides et des locaux. 6.2. Monter et démonter les machines.	especter le plan de nettoyage selon la		COMPETENCES
δ, δ.	n en vigueur.	CM	
6.1.3.	6.1.2. Identifier les produits et les utiliser correctement.	CM	
	Vérifier le matériel et signaler toute défectuosité au responsable.	CM	
	du bon fonctionnement des et du matériel.	CM	
6.2.2. Procéder régulier d	6.2.2. Procéder à l'affûtage et à l'aiguisage régulier des couteaux.	CM	
6.2.3. Signaler tout responsable.	6.2.3. Signaler toute défectuosité au responsable.	CM	

. :
₩
Ĭ
<u>.</u>
es
orofessionnell
d
dans la vie p
<u>a</u>
dans la
Ö
'intégrer d
ég
ij
S
07:
اے
onction
Ü
입

COMPETENCES DU (DES) PQ CLASS. INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPLETEES ET PRECISEES COMP.	Faire preuve de conscience CEP professionnelle.	7.1.2. Collaborer au fonctionnement de l'équipe.	7.1.3. Respecter la hiérarchie.	S'adapter aux contraintes du métier : CM L'apprenant(e) apprend à s'adapter à des conditions de travail appropriées au métier.	7.2.2. Appliquer les consignes de travail de CEP l'entreprise.
00 00	7.1.1. Faire profe	7.1.2. Colla l'équ	7.1.3. Resp	7.2.1. S'ad stree	7.2.2. Appl l'ent
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	7.1. Entretenir de bonnes relations 7.1.1. Faire preuve de conscience de travail dans un esprit professionnelle.			7.2. Démontrer son adaptabilité au 7.2.1. S'adapter métier.	

Fonction 08: Se perfectionner.			
ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLASS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
8.1. S'informer.	8.1.1. Rester en phase avec l'évolution du métier.	CEF	
8.2. Répondre aux besoins de l'entreprise lorsqu 'elle propose des formations.	8.2.1. Etre conscient que la qualité de son travail dépend aussi d'une formation actualisée.	CEF	
	8.2.2. Se former aux nouvelles techniques et	CEF	

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 février 2008 déterminant certains profils de formation définis conformément à l'article 6 du décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation pour l'enseignement secondaire.

VERTALING

MINISTERIE VAN DE FRANSE GEMEENSCHAP

N. 2008 — 1456

[C - 2008/29202]

22 FEBRUARI 2008. — Besluit van de Regering van de Franse Gemeenschap houdende bepaling van sommige opleidingsprofielen overeenkomstig artikel 6 van het decreet van 27 oktober 1994 tot regeling van het overleg in het secundair onderwijs

De Regering van de Franse Gemeenschap,

Gelet op het decreet van 27 oktober 1994 tot regeling van het overleg in het secundair onderwijs, inzonderheid op artikel 6 en artikel 7;

Gelet op het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren, inzonderheid op de artikelen 39, 44, 45, 47 en 49:

Gelet op het decreet van 3 maart 2004 houdende inrichting van het gespecialiseerd onderwijs, inzonderheid op artikel 169, 4°;

Gelet op de voorstellen van de Algemene Overlegraad voor het secundair onderwijs op 24 mei 2007 en 21 juni 2007;

Gelet op de gezamenlijke voorstellen van de Algemene Overlegraden voor het secundair onderwijs en voor het gespecialiseerd onderwijs op 21 juni 2007 en 20 september 2007;

Gelet op het advies van de Inspectie van Financiën, gegeven op 25 oktober 2007;

Gelet op de akkoordbevinding van de Minister van Begroting van 16 november 2007;

Gelet op het overlegprotocol van het overlegcomité van de vertegenwoordigings- en coördinatieorganen van de inrichtende machten van het gesubsidieerd onderwijs en van de gesubsidieerde PMS-centra van 12 december 2007;

Gelet op het advies nr. 44.001/2 van de Raad van State, gegeven op 30 januari 2008, met toepassing van artikel 84, eerste lid, 1°, van de gecoördineerde wetten op de Raad van State;

Op de voordracht van de Minister-Presidente belast met het Leerplichtonderwijs;

Na beraadslaging,

Besluit:

- **Artikel 1.** Het opleidingsprofiel van metaalbewerker-lasser wordt bepaald in de bijlage 1 bij dit besluit overeenkomstig artikel 39 van het decreet van 24 juli 1997 dat de prioritaire taken bepaalt van het basisonderwijs en van het secundair onderwijs en de structuren organiseert die het mogelijk maken ze uit te voeren, en is van toepassing op de alternerende opleiding op basis van artikel 49 van het voornoemde decreet.
- Art. 2. Het opleidingsprofiel van bureautechnicus wordt bepaald in de bijlage 2 bij dit besluit overeenkomstig artikel 39 van het decreet van 24 juli 1997 en is van toepassing op de alternerende opleiding op basis van artikel 49 van het voornoemde decreet.
- Art. 3. Het specifieke opleidingsprofiel van polyvalente medewerker in de confectie van scène- of spektakelkleding wordt bepaald in de bijlage 3 bij dit besluit overeenkomstig artikel 44 van het decreet van 24 juli 1997, en is van toepassing op de alternerende opleiding op basis van artikel 49 van het voornoemde decreet.
- Art. 4. Het specifieke opleidingsprofiel van technicus in wagenonderhoud en -diagnose wordt bepaald in de bijlage 4 bij dit besluit overeenkomstig artikel 44 van het decreet van 24 juli 1997, en is van toepassing op de alternerende opleiding op basis van artikel 49 van het voornoemde decreet.
- Art. 5. Het specifieke opleidingsprofiel van PVC en ALU schrijnwerker wordt bepaald in de bijlage 5 bij dit besluit overeenkomstig artikel 44 van het decreet van 24 juli 1997, en is van toepassing op de alternerende opleiding op basis van artikel 49 van het voornoemde decreet.
- **Art. 6.** Het specifieke opleidingsprofiel van chocoladefabrikant-confiseur -ijsbereider wordt bepaald in de bijlage 6 bij dit besluit overeenkomstig artikel 44 van het decreet van 24 juli 1997, en is van toepassing op de alternerende opleiding op basis van artikel 49 van het voornoemde decreet.
- **Art. 7.** Het specifieke opleidingsprofiel van vuilophaaldienstmedewerker wordt bepaald in de bijlage 7 bij dit besluit overeenkomstig de artikelen 45 en 47 van het decreet van 24 juli 1997.
- Art. 8. Het specifieke opleidingsprofiel van beenhouwerijbereider-beenhouwerijverkoper en voorbereide schotels wordt bepaald in de bijlage 8 bij dit besluit overeenkomstig de artikelen 45 en 47 van het decreet van 24 juli 1997.
 - **Art. 9.** Dit besluit treedt in werking op 1 september 2008.
- Art. 10. De Minister-Presidente, tot wier bevoegdheid het Leerplichtonderwijs behoort, wordt belast met de uitvoering van dit besluit.

Brussel, 22 februari 2008.

Vanwege de Regering van de Franse Gemeenschap :

De Minister-Presidente, belast met het Leerplichtonderwijs,

Mevr. M. ARENA